

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, États-Unis et Empire Britannique, and Union Postale.

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 7 juin 1927.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration: 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460 Service de nuit: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5133

La goutte de lait sauve le nourrisson: sauvons l'enfant par le terrain de jeux

On trouvera dans le journal d'aujourd'hui une analyse complète du témoignage de M. le juge Lacroix, président de la Cour des jeunes délinquants...

Cette pièce capitale appellera sans doute des commentaires plus autorisés que ceux que nous pourrions faire. Pour le moment, après avoir félicité le président du tribunal de la condamnation si fortement motivée qu'il a portée contre le foyer d'infection du théâtre actuel...

Quelle est cette autre chose? Cette autre chose, c'est le terrain de jeux. Il faut approcher le terrain de jeux de l'enfant. Pour cela, nous l'avons déjà dit, il n'est rien de plus simple. Il faut ouvrir toutes les cours scolaires qui en valent la peine...

Mais le terrain de jeux une fois rapproché de l'enfant, le problème n'est pas encore résolu. Il faut une surveillance. Sans cela, c'est la cohue, la confusion, la bagarre.

La surveillance elle-même ne suffit pas. Elle est négative. Elle empêche les désordres graves. Il faut plus que cela. Il faut que l'on puisse diriger les jeux et les susciter.

Par conséquent, il faut d'abord le terrain, deuxièmement, le surveillant ou mieux encore que le directeur, le maître des jeux, l'entraîneur.

De cette façon, l'on purgera vite l'idée des enfants de la tentation du cinéma, de cette façon, on guérira même vite les intoxicés, ceux qui en ont pris l'habitude. Car il n'est pas naturel pour l'enfant de se condamner à une immobilité de plusieurs heures, même quand le cinéma est bon.

Dans deux autres paroisses aussi, à Montréal, on trouve des organisations d'éclairés (scouts), qui ont obtenu un succès inespéré. On aura sans doute, l'un de ces jours, l'occasion de les voir défiler, de les applaudir et, souhaitons-le, de les imiter.

Ce qui a été fait là peut être fait ailleurs. Il suffit de la collaboration des autorités scolaires, des autorités municipales et des autorités paroissiales.

Comme nous le disions dans notre dernier article, il faut constituer une organisation paroissiale, choisir des terrains de jeux, demander leur terrassement, leur mise en bon état. Pour les petits, pour les plus petits, il suffit d'un tas de sable et de quelques escarpolettes et glissoires. Pour les plus grands — et les plus grandes — il faut un terrain plus vaste et non plus seulement des surveillants mais des entraîneurs pour diriger les jeux de toute sorte.

L'activité ne doit pas se limiter à l'été. Elle doit continuer l'hiver par l'installation de patinoires.

Procédons par étapes. La goutte de lait s'occupe du nourrisson. Elle donne des résultats merveilleux. Il suffirait que plus d'enfants la fréquentassent, que tous les enfants y fussent inscrits pour que l'on vit diminuer dans des proportions consolantes la mortalité infantile.

Quand cela aura été obtenu, l'influence néfaste du cinéma, dénoncée en termes si vigoureux par M. le juge Lacroix, aura moins d'emprise sur les enfants, surtout si cette action bienfaisante se renforce de la législation nécessaire interdisant, comme le demande le président du tribunal des jeunes délinquants après les plus hautes autorités morales de la province, l'entrée du théâtre aux enfants de moins de seize ans.

Chronique: La règle du Beau. La plus belle fumisterie qu'on ait inventée sur cette terre, c'est l'amour du Beau. Qu'est-ce que le beau? Les traités de morale, d'art et de philosophie en donnent de belles et mirifiques descriptions; mais personne n'a jamais pu décider, en dehors de ces définitions, en quoi il consiste.

son de fauteuils rembourrés, type Chesterfield. Dans vingt ans, les illettrés se remémorant leurs péchés de gros sièges à décapoter convulsifs. Il faut une audace ingénue pour affirmer qu'une chose est belle. Ainsi dans l'art musical, qui, à moins d'être muni d'un métronome et d'un traité sur les mystères de la dynamique, oserait affirmer qu'une œuvre est étonnante? L'homme d'art qui s'en va à un concert se garde d'admirer, de crainte de passer pour un vulgaire bourgeois. Il contente et est très difficile; le système le plus sûr est de désapprouver. Les humbles mortels s'écrient en lisant les critiques: "Quel homme délicat pour avoir trouvé cela. Ce n'est pas à lui qu'on fait prendre des vessies pour des lanternes!"

Cette inquiétude, l'homme l'a portée jusque dans la cuisine. Un certain nombre de gourmets ont décidé par exemple que tel fromage est merveilleux, que tel légume est exquis. L'on voit de malheureux créateurs aller au marché acheter sur la face, la colique au ventre et des crampes plet l'estomac; ces fromages et ces légumes. Et ils y reviennent, s'y condamnant obstinément, victimes des principes posés un jour par Brillat-Savarin! On a vu des hommes illustres venus des campagnes et habitués à la forte et substantielle nourriture rurale, se trainer de dîners en dîners, manger toute leur vie de plats qu'ils détestaient, et faire une mortelle douleur devant un plat de haricots au lard ou une tourtière plantureuse, parce que ces victuailles sont réputées ignobles dans le code du bon goût.

Écoutez le Ciel que les savants mettent un jour à la mode une théorie scientifique prouvant qu'il n'existe pas de bon ou de mauvais goût, et que tout est relatif aux individus, suivant les exigences actuelles ou basiques de leur époque. Le savant qui trouvera cela aura mérité tous les prix de vertu, ayant fait le plus d'heureux.

Heureux l'homme qui mange ce qu'il trouve bon, s'émeut à la musique qui lui plaît, s'attarde aux œuvres littéraires qui le charment, alors que tant de pauvres humains qui partagent exactement les mêmes goûts, professent le contraire et gémissent sur tout, — à commencer par leur prochain.

MARCELLUS

M. Flynn

M. Flynn avait quatre-vingts ans. Les hommes de notre génération ne l'ont connu que dans sa pleine maturité — soit comme professeur de droit, soit comme politicien, soit comme magistrat. Du reste, il est passé très tôt au premier plan: voici cinquante-trois ans qu'il monta pour la première fois dans sa chaire de droit romain, à l'Université Laval, en voici quarante-huit qu'il fut pour la première fois ministre dans un cabinet provincial.

Pour apprécier son œuvre administrative, il faudrait un temps et, nous l'avons tout simplement, une information qui nous manque. M. Flynn, ministre, appartenait à cette génération que nous n'avons pas vue personnellement au travail, et qui n'est pas encore entrée dans les histoires. C'est elle qu'il est le plus difficile de juger.

Mais la plupart de ceux qui le virent à l'œuvre, comme chef d'opposition durent songer que cet homme était beaucoup plus fait pour la chaire du professeur et le fauteuil du magistrat que pour la politique parlementaire — et surtout électorale. Il avait même à la tribune populaire et particulièrement à la Chambre, le ton et l'allure du professeur et du magistrat. Son physique, sa tenue, toujours grave, ajoutaient encore à ce type, le complétant, pourrait-on dire.

Aussi personne ne fut-il surpris lorsqu'il passa de la Chambre au tribunal. Cela paraissait absolument dans la logique des choses.

Les élèves de M. Flynn paraissent avoir gardé de lui le souvenir d'un professeur très consciencieux, patient et juste. De l'homme nous n'avons jamais entendu faire que des éloges.

Aussi bien, s'il a été forcément combattu (il a été trop mêlé aux querelles publiques pour échapper à ce sort), M. Flynn emporta-il dans la tombe le respect de tous.

O. H.

Règlement qui s'imposait

POUR ASSURER LA SALUBRITÉ DANS LA MANIPULATION DES ALIMENTS — NECESSITE POUR LES EMPLOYES DE SUBIR UN EXAMEN MEDICAL

Le conseil municipal vient d'adopter un très important règlement destiné à assurer la salubrité de tous les établissements de produits alimentaires et à protéger le public en général contre les maladies contagieuses qui peuvent être propagées par les vivres, soit à cause de la malpropreté environnante lorsqu'ils sont manipulés, soit à cause des contacts dangereux.

Il n'y a pas dix jours que la régie des alcools fonctionne en Ontario; et l'on proteste déjà chez nos voisins, contre la cherté de la bière. Selon le régime ontarien, la régie elle-même vend la bière au détail, comme elle a le monopole des vins et des alcools. On ne peut rien acheter en fait de breuvages alcooliques ou alcoolisés qui ne viennent de ses magasins. Quand M. Ferguson lança son projet, il fit entrevoir aux ouvriers et aux électeurs qui en tiennent pour la bière à bon marché la possibilité d'en obtenir à prix tout à fait raisonnable. "at cost", leur dit-on dans le temps. Or les ouvriers trouvent que leur bouteille de bière achetée de la régie leur coûte bon prix, ils veulent en payer moins cher. Cela leur est déjà un grief. Il s'ensuivra toute une agitation en ce sens dans les milieux d'artisans et de gens de ressources moyennes. A ce qui font entendre les députés de Toronto, le chef de la régie devra tenter d'amener les brasseurs ontariens à la raison. Le Globe, qui les aime encore moins qu'il admire le nouveau régime, dont il est l'adversaire, conseille à M. Hanna d'user de la force et se servir de la matraque contre les brasseurs ontariens pour les amener à résipiscence.

Bloc-notes

Déjà?

Il n'y a pas dix jours que la régie des alcools fonctionne en Ontario; et l'on proteste déjà chez nos voisins, contre la cherté de la bière. Selon le régime ontarien, la régie elle-même vend la bière au détail, comme elle a le monopole des vins et des alcools. On ne peut rien acheter en fait de breuvages alcooliques ou alcoolisés qui ne viennent de ses magasins. Quand M. Ferguson lança son projet, il fit entrevoir aux ouvriers et aux électeurs qui en tiennent pour la bière à bon marché la possibilité d'en obtenir à prix tout à fait raisonnable. "at cost", leur dit-on dans le temps. Or les ouvriers trouvent que leur bouteille de bière achetée de la régie leur coûte bon prix, ils veulent en payer moins cher. Cela leur est déjà un grief. Il s'ensuivra toute une agitation en ce sens dans les milieux d'artisans et de gens de ressources moyennes. A ce qui font entendre les députés de Toronto, le chef de la régie devra tenter d'amener les brasseurs ontariens à la raison. Le Globe, qui les aime encore moins qu'il admire le nouveau régime, dont il est l'adversaire, conseille à M. Hanna d'user de la force et se servir de la matraque contre les brasseurs ontariens pour les amener à résipiscence.

Après-demain?

Les vols à longue distance de Lindbergh et de Chamberlin ne sont pas que des exploits sportifs. Ils font entrevoir la possibilité d'établir, d'ici une dizaine d'années et même auparavant, des services de communications aériennes régulières entre l'Amérique et l'Europe et aussi celui de l'emploi très étendu des aéroplanes, en temps de guerres à venir, pour bombarder des capitales et des pays lointains. De 1914 à 1918, les pilotes militaires ont survolé plusieurs grandes villes, et causé des dommages considérables chez les ennemis. Les randonnées qu'ils firent alors paraissent bientôt quelconques, à côté de celles que les pilotes commerciaux et militaires d'aujourd'hui tentent et réussissent, sans faire d'escalade, en route, et de celles que les aviateurs militaires feront, aux prochaines guerres.

Aveuglement?

On entend parler souvent des compagnies d'utilité publique, — public service corporations, selon le terme américain. Elles se multiplient, en ce sens qu'aujourd'hui un grand nombre de sociétés industrielles prétendent à ce titre et l'affirment. Pour la plupart, elles exercent un monopole. Les unes, celles qui parviennent aux États-Unis et au Canada sous le nom trompeur de public service corporations, ce qui, si, à propos de leur absence de prévoyance véritable: "Le capital est en général fermé à l'intelligence de ses intérêts les plus élevés. Et il semble que jamais, avant et pendant la guerre, il n'ait atteint un niveau si élevé d'intelligence, dans l'établissement de ses prix au public et aussi dans ses méthodes d'affaires touchées. Il paraît devoir dépasser tout ce qu'il a fait dans le passé. Apparemment, par exemple, nous signons des traités de louage pour nos téléphones. En fait, la vérité, c'est que nous nous engageons à observer toutes les conditions qui posent le monopole, sans quoi nous n'aurions pas de service téléphonique. Ce n'est plus un contrat; c'est une soumission en bloc à des conditions que nous ne pouvons pas débattre. Signez, ou pas de téléphone. On peut en dire autant de la plupart des prétendus contrats que nous devons signer, dans maints endroits, pour obtenir du gaz, de l'électricité, de la force motrice... Il y a bien dans maints États, cette philosophie pratique des affaires, est destructrice. Le capital profite bien de sa plus belle chance; mais il perd de vue qu'il enseigne au public à le condamner." En d'autres termes, et comme l'a déjà répété notre camarade Desrosiers, après plusieurs économistes sérieux, ce sont les exactions de pareils monopoles qui achèment tranquillement les gens vers l'idée de l'étatisme et de la nationalisation. Si les capitalistes sans prévoyance continuent de n'y prendre pas garde, l'idée passera dans le public. L'opinion sera bientôt prête, les barrières que voudront y opposer des politiciens et une presse trop complaisante ne tiendront plus et l'étatisme s'imposera, même s'il bouscule les fameux "droits acquis".

Clarence ROGEE.

Bloc-notes

Le voyage du "Devoir" en Acadie

L'empressement s'accroît — Les doyens — Recrutement des anciens — Collège Saint-Dunstan — Congrès acadien — Une leçon

Douze inscriptions hier. Neuf par le premier courrier ce matin. Et nous ne comptons comme inscriptions que ceux qui se mettent tout de suite en règle et nous font tenir leur chèque pour \$25.00 minimum. Nous aurons plus de cent voyageurs d'ici la fin de la semaine. Et quels voyageurs! La proportion des quatre étoiles (l'insigne porte une étoile par voyage) est très forte. Parmi ceux qui sont ainsi constellés, citons l'un des doyens de ce voyage et d'un ou deux autres, M. l'abbé Bourassa. Cela nous est une joie que de le revoir, mais c'est aussi un argument. Quelle meilleure preuve que les voyages du Devoir se font dans de telles conditions de confort, grâce à la dévouée collaboration des autorités du Chemin de fer National du Canada, que les septuagénaires, qui seront bientôt des octogénaires, s'en trouvent très bien! Ajoutons que, bien qu'il ne soit pas inscrit encore, M. l'abbé E. Filiatrault, d'un an plus âgé que M. Bourassa, premier voyageur inscrit du premier voyage en Acadie et qui célébrera cette année, le 15 août, ses noces d'or sacerdotales, manifeste le désir de nous accompagner pour la quatrième fois.

Fait à noter, les anciens voyageurs font du recrutement. M. Boutin, le boute-en-train du wagon no 1, train no 1, venait au premier voyage en Acadie avec l'un de ses fils. Il en amène trois. M. Edmond Proulx, le sympathique député de Prescott à la Législature ontarienne, a amené tout à tour ses deux fils, l'un en Acadie, l'autre en Ontario; il les amène cette fois tous les deux ensemble.

Enfin, dans l'Île-du-Prince-Édouard, il y a un collège qui compte de nombreux anciens élèves. L'un des derniers inscrits, M. Cadran, est de ceux-là. Il est heureux que le voyage lui donne l'occasion de revoir Saint-Dunstan, son Alma Mater. Il aura des imitateurs.

De plus, comme la date de notre voyage coïncide avec celle du congrès des Acadiens à Moncton, grand nombre de ceux-ci voudront profiter de l'occasion de faire le voyage à meilleur compte et dans des conditions particulièrement agréables. Toute facilité leur sera donnée pour séjourner à Moncton et pour retourner à la minute qui leur conviendra.

Tout ce que nous venons de dire prouve l'empressement avec lequel on s'inscrit. Pour les gens qui projettent de nous accompagner, une leçon se dégage de cet empressement. Qu'ils se hâtent de peur d'arriver trop tard. Cela s'est déjà vu. L'un des tout premiers inscrits de cette année comme de l'année dernière était précisément un candidat qui ne put être mis en nomination, si l'on peut dire, pour le premier voyage en Acadie parce que pour des raisons incontrôlables il n'avait pu se présenter à temps. Eudémint!

Adresser toutes les communications: LE DEVOIR (Acadie) Case postale 4020 336, rue Notre-Dame est Montréal

Les élections du 28 juin au Manitoba

M. Bracken et les progressistes paraissent avoir les meilleures chances — M. Harris et les libéraux — Conséquences possibles en Saskatchewan

(Par Léo-Paul DESROSIER) Les électeurs du Manitoba se rendront aux polls le 28 de ce mois-ci. L'appel au peuple était prévu depuis de longs mois, car la dernière élection provinciale a eu lieu le 15 mars 1922 et la Législature a complètement cessé d'être officielle de ce jour-là. M. Bracken, comme on le voit, ne prend pas par surprise les citoyens de sa province et il attend que les semences soient faites pour commencer sa campagne.

Les trois partis ont maintenant établi leurs positions. Ils se combattent les uns les autres, et chacun d'eux devra faire face à deux adversaires. Des négociateurs de bonne volonté ont essayé d'établir une entente harmonieuse entre les progressistes qui détiennent actuellement le pouvoir et les libéraux, mais ils n'ont pas remporté de succès. Chacun pour soi, telle est la devise de tous.

L'acceptation de l'alliance libérale-progressiste, c'est la question scolaire, et le sentiment de la population canadienne-française manitobaine. M. Norris, qui a fait adopter contre les nôtres des lois d'exception, reste un des membres influents du parti libéral provincial. Il a démissionné comme chef, après avoir été défait en 1922. Mais on lui a permis de se faire élire plus tard, plutôt par pitié qu'autrement. Le gouvernement King, pendant un temps, devait lui trouver une position ici ou là; mais il n'a pu ou n'a pas voulu, en fin de compte, le caser. M. Norris reste dans la politique et dans son parti, il est de nouveau candidat.

Or la population canadienne-française du Manitoba n'aime ni M. Norris, ni le parti libéral provincial, depuis qu'il s'est montré oppresseur. Et les représentants des Canadiens français dans le cabinet progressiste de M. Bracken, M. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, M. Talbot, président de la Chambre, ne les aiment pas plus qu'elle. Quelques-uns d'entre eux ont conduit autrefois une vive campagne qui a laissé des souvenirs.

Cette amitié bien établie a été la principale pierre d'achoppement de ceux qui ont voulu négocier une entente entre les deux partis.

M. Bracken entre donc dans cette campagne électorale en comptant sur ses seules forces. Il avait 28 députés sur 55 dans la Législature qu'il vient de dissoudre. Il a fort modifié la composition de son cabinet en même temps qu'il a émis les brefs de l'élection. M. Craig, son procureur général, politicien de bonne envergure, à tendances plutôt conservatrices, l'a abandonné pour retourner à ses affaires. M. Bracken a repêché M. Hoey, qui fut pendant un temps député fédéral de Springfield et le principal lieutenant de M. Crear tout d'abord et ensuite de M. Forke. Ses discours firent toujours une forte impression sur la Chambre des Communes. Il est d'ordinaire fort caustique dans ses remarques. Brillant d'ailleurs avec une belle intelligence et une belle énergie.

Quant aux conservateurs qui ne comptent que six députés dans la Législature qui vient d'être dissoute, ils s'agitent beaucoup. Leurs députés étaient peu nombreux, mais ils avaient du talent. Leurs forces paraissent bien organisées. Mais ce qui leur nuit, c'est leur peu d'influence sur la population rurale de la province. On ne peut dire qu'elle les déteste, ni qu'elle s'oppose à eux. (Suite à la page 2)

LETRES AU DEVOIR

Nous ne publons que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

La Commission Métropolitaine

Monsieur le directeur, Puis-je compter sur l'hospitalité de vos colonnes pour protester au nom de toute la population de Montréal-Nord contre la façon d'agir de la Commission métropolitaine de Montréal.

Cette Commission fut instituée, dit-on, pour la protection des contribuables et la surveillance de l'administration de plusieurs municipalités de l'île de Montréal.

Son rôle devait se borner à la surveillance des deniers publics. Son devoir est, non de se substituer aux conseils municipaux et de les entraver dans leurs activités, mais au contraire de les aider et de leur donner le moyen de faire leur travail avec le plus d'efficacité possible.

Il existe dans Montréal-Nord une chose extraordinaire, intolérable au point de vue d'hygiène, de danger constant pour la santé publique: les canaux d'égoûts viennent se déverser sur le terrain même à quelques pieds des résidences.

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE Le mariage de Mlle Rosette Toussaint, fille de M. et Mme Zéphirin Toussaint, décédés, avec M. Bernard Langevin, sera célébré le mardi 14 juin, à 8 h. 45, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.

Morte d'une fracture de crâne

Frappée par un camion automobile en traversant la rue devant la demeure de ses parents, no 29, rue Montigny, une enfant de six ans, Susie Koskowlow, est morte d'une fracture de crâne, à l'hôpital Général, hier après-midi.

Décès

DUPUIS — A Montréal le 6 juin 1927, à 12 h 45 a.m., à la résidence de ses parents, no 143 rue Sherbrooke est, à l'âge de 13 ans, 9 mois, 13 jours, est décédée Jacqueline, fille bien-aimée de M. et Mme Albert Dupuis.

La Société Coopérative

DE FRAIS FUNERAIRES Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires EST 1235 142, RUE SAINT-CATHERINE EST

BOURGIE

La Compagnie d'Assurance Funéraire URGEL BOURGIE LIMITEE Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires 1420, Notre-Dame Ouest

Bolchévisme et suffrage féminin

ON PARLE BEAUCOUP DES DROITS DE LA FEMME, MAIS ON PARAÎT ACCORDER UNE ATTENTION MOINDRE AUX DROITS DE LA FAMILLE.

Le septième congrès annuel de la Catholic Women's League of Canada est commencé depuis hier soir à l'hôtel Windsor. Il se terminera samedi matin.

S. G. Mgr Gauthier, aumônier honoraire de la Catholic Women's League, à Montréal, assisté à la séance d'ouverture et a adressé la parole aux congressistes. Dans son allocution, Mgr l'archevêque administrateur a traité brièvement de deux questions, celle du suffrage féminin et du bolchévisme.

Mme J. Coffrey, présidente de la C.W.L. dans le diocèse de Montréal, a souhaité la bienvenue aux déléguées des diocèses extérieurs, après qu'on eut récité la prière d'ouverture.

L'échevin Poulin, qui représente le maire, a prononcé une courte allocution de bienvenue. Mlle Bellelle Guerin, vice-présidente honoraire et Mme B. C. McGinn, de Toronto, présidente générale de la ligue, ont aussi parlé.

S. G. Mgr GAUTHIER Mgr l'archevêque-administrateur a parlé en anglais. Il a commencé par féliciter la C.W.L. de l'œuvre qu'elle poursuit dans le pays tout entier, mais particulièrement de son œuvre dans la province de Québec.

On a tendance de nos jours, et c'est une chose déplorable, à accorder à l'individu une sollicitude qu'on devrait d'abord accorder à la famille. Des associations comme la C.W.L. peuvent beaucoup pour le bien général. La Catholic Women's League permettra à la femme d'employer utilement le surcroît de ses forces à lutter contre les fléaux sociaux, tels que l'immigration incontrôlée et la pratique sans discernement.

On remarque sur l'étranger, au premier rang, S. G. Mgr Gauthier, S. G. Mgr Deschamps, Mgr Donnelly, le R. P. George Daly, C.S.S.R., de Toronto.

LE PROGRAMME

Mardi: messe à la basilique, (S. G. Mgr Deschamps a officié; S. G. Mgr McNeil, de Toronto, a prononcé le sermon); à 9 h. 30, séances (rapports des secrétaires et trésoriers); à 2 h. rapports des comités nationaux; à 5 heures, réunion des comités spéciaux; à 8 heures, conférences sur "Le bien-être des nouveaux Canadiens".

A bord de l'Empress of France

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, partira de Québec demain pour Cherbourg et Southampton. Parmi ses passagers, mentionnons M. L.-J. Dabhis, professeur à l'Université de Montréal, Charles Maillard, professeur à l'école des Beaux-Arts, et Mlle Maillard, M. R. Meunier, Mgr P.-A. Robert Lacombe, curé de Saint-Roch, Québec, M. Max Legrand.

L'AVIATION COMMERCIALE

CE QUE L'AVENIR NOUS RESERVE

New-York, 7. — La réussite successive des deux traversées de l'Atlantique prouve que l'aviation commerciale pour le transport de marchandises et de passagers au-dessus de l'Atlantique sera bientôt possible, déclarent les experts de l'aviation et le gouvernement.

Depuis que le continent nord-américain était sillonné de services postaux par aviation et que l'Europe possédait des services réguliers entre les principales villes par avion, l'Atlantique paraissait être la dernière barrière à conquérir.

Ces envolées semblent, dans l'opinion du gouvernement, une menace militaire en même temps qu'un signe d'amitié internationale. Les experts militaires prétendent qu'il faut se préparer à prévenir toute attaque par la voie des airs pendant que les hommes d'Etat disent que ces envolées renforcent l'amitié et rendent encore meilleure la bonne entente des Etats-Unis avec les pays d'Europe.

M. MacDonald ferait partie de l'expédition

Ottawa, 7. — M. Ramsay MacDonald, ancien premier ministre d'Angleterre et chef du parti travailliste anglais, a exprimé le désir de faire partie du groupe officiel qui partira d'Ottawa le mois prochain pour suivre la route du chemin de fer de la baie d'Hudson jusqu'à Nelson, sur la baie.

Un câblogramme de M. Frederick Palmer, ingénieur de Londres, chargé par le gouvernement canadien de faire rapport sur le projet de la baie d'Hudson, annonce qu'il arrivera à New-York le 26 juillet. Son assistant, M. E. J. Buckton, lui sera à l'Ottawa le jour suivant et seront prêts à partir pour le voyage dans la soirée.

Le groupe qui fera ce voyage se compose, outre M. Palmer et son assistant, de MM. Charles Dunning, ministre des chemins de fer et canaux, Graham A. Bell, sous-ministre, le colonel A.-E. Dubuc, ingénieur en chef, et D.-W. MacLachlan, du ministère. L'expédition se rendra à Winnipeg, ensuite à Le Pas, au bout de la voie ferrée et ensuite en canot jusqu'à Nelson.

Tirage du cercle St-George

Résultat du tirage organisé par le cercle des anciens du Patronage Saint-Georges: cabinet à argenteries, no 4203, M. Marcel Collet; yacht, no 7438, M. Jacques Dufresne; statue en métal doré, no 3500, Mlle Alice Charette; onyx, no 5053, Mlle Touchette; chapelet Spina Christi, no 301, Mme Wilfrid Handfield; chapelet Spina Christi, no 7678, M. Jean-Paul Leclerc; chapelet Spina Christi, no 17401, Mme Orlas Maheu; chapelet Spina Christi, no 1873; chapelet Spina Christi, no 371.

L'auto et le radio

La venue de l'auto et du radio a complètement bouleversé la manière de vivre du fermier. Il est donc intéressant pour tout homme d'affaires de se rendre compte de ces changements et de se renseigner sur la manière d'atteindre le fermier par une publicité vraiment efficace.

Le Club de publicité de Montréal a invité M. John Atkins, gérant de l'Association de la presse agricole du Canada, d'être l'orateur du jour à son prochain déjeuner-causerie, qui aura lieu mercredi, au salon D. Hôtel Mont-Royal, à 12 h. 30. M. Atkins a choisi pour sujet: Comment vendre au marché constitué par les cultivateurs.

Les autos dans la province

Québec, 7. — Selon M. J.-A. Bégin, contrôleur du revenu provincial, l'enregistrement des automobiles dans la province pour les mois de mars, d'avril et de mai a été trois fois celui de l'an dernier.

Le mouvement des navires

L'Althénia, Cunard, de Glasgow, arrivera vendredi. Le Marburn, Pacificque Canadien, de Londres, arrivera vendredi. Le Mégantie, White-Star, de Liverpool, arrivera dimanche. L'Antonia, Cunard, de Southampton, arrivera à Québec dimanche. Le Bourdonnais, Cie Générale Transatlantique, de Bordeaux, arrive à New-York aujourd'hui. L'Empress of Russia, Pacificque Canadien, de Vancouver, arrive à Hong-Kong aujourd'hui. Le De Grasse, Cie Générale Transatlantique, arrive à New-York aujourd'hui. Le Conte Rosso, Lloyd-Sabaudo, de Gènes, arrivera à New-York demain.

Le Metagama

Le Metagama, du Pacifique Canadien, est arrivé à Québec hier avec 830 immigrants.

A VERDUN

UNE ASSEMBLEE ECHEVINALE MOUVEMENTEE AU SUJET D'UN PROJET D'HIPPODROME

L'assemblée régulière du conseil municipal de Verdun a eu lieu hier soir. Elle a été très mouvementée et le maire a dû appeler un agent de police pour prévenir des scènes pugilistiques, qui menaçaient de se produire, à la suite de l'assemblée.

LE TRUC D'UN DOMESTIQUE

Nos intimes. Doris Woodland, le sculpteur, affirme volontiers avoir toujours connu des domestiques invraisemblables. Recemment encore, comme il venait de faire installer dans toutes les pièces de son appartement des appareils de nouvelles inventions électriques, il donnait à ses serviteurs de nouvelles instructions.

L'échevin Cohn a présenté une motion pour qu'un référendum soit tenu sur cette question à condition que le syndicat en paie les frais, soit \$2,000.

LE NOIR OU LE BLANC

Le capitaine A. M. Sorry, qui publie dans The Scrubbers Paper, ses souvenirs d'officier colonial, avait ramené de sa dernière campagne dans l'Afrique du Sud un superbe Cafre qui lui servait d'ordonnance. Le noir était fort intelligent, mais sans la plus élémentaire instruction.

Le Club des marins catholiques

L'ouverture officielle du Club des Marins Catholiques, dévasté par un incendie au cours de l'hiver et complètement remis à neuf, aura lieu jeudi soir prochain à 8 h. 15. L'inspection de la bâtisse sera faite par des représentants de la Commission du port de Montréal, du Board of Trade, de la Chambre de commerce, du Montreal Sailors Institute, et de l'archevêque de Montréal.

Feu Mme Armand Chaput

Madame Armand Chaput, née Auger (Juliette), vient de mourir à son domicile 385, rue Redfern, Westmount, à l'âge de 51 ans et 9 mois. Lui survivent: son époux, M. Armand Chaput, échevin de la ville de Westmount; deux enfants: Madame Réal Panet-Raymond et Mlle Paule Chaput; quatre soeurs et deux frères: M. Emile Auger, M. Henri Auger, madame (docteur) René Hébert; madame Auguste Singer, Mme Henry Hamilton, Mme Albert Balcer.

Courses à Marieville

Dimanche prochain, le 12, aura lieu à Marieville, la grande matinée de courses. Nous avons déjà plusieurs coursiers à l'entraînement. La piste est en parfaite condition et nous anticipons de très bonnes courses. M. Félix Vincent sera le juge du départ des chevaux. Il y aura trois classes au programme: 2.30 trot et amble, \$200. 2.20 trot et amble, \$200. 2.16 trot et amble, \$200.

LES ELECTIONS DU 28 JUIN...

beaucoup d'antipathie ou d'animosité contre eux. Mais elle est indifférente à leurs appels. Il y a manque de contact. Les principaux chefs conservateurs, à ce que l'on rapporte, sont remarquables. Capables de prononcer des discours habiles, ils ne réussissent pas à influencer leurs auditoires ruraux. Ils mettent plutôt en évidence leur défiance vis-à-vis du paysan contre le citadin.

LES ELECTIONS DU 28 JUIN...

Après l'assemblée, M. J.-W. O'Connor, représentant du syndicat et l'échevin Cohn se sont dit des adieux et ont pris congé. M. O'Connor enleva son veston pour faire prévaloir ses arguments. Les conseillers se sont interposés et un agent de police appelé par le maire a mis O'Connor dehors.

LES ELECTIONS DU 28 JUIN...

Après la victoire de M. Bracken au Manitoba, si elle se produit, peut avoir un jour pour corollaire la défaite du gouvernement libéral de la Saskatchewan. C'est une éventualité éloignée, peu sûre en conséquence.

M. J. LALONDE & FRERES TAPIS ET PRELARTS EXCLUSIVEMENT 4569 AVE DU PARC 1552 STE-CATHERINE E.

La Minute Gaie

LE TRUC D'UN DOMESTIQUE

Nos intimes. Doris Woodland, le sculpteur, affirme volontiers avoir toujours connu des domestiques invraisemblables.

L'échevin Cohn a présenté une motion pour qu'un référendum soit tenu sur cette question à condition que le syndicat en paie les frais, soit \$2,000.

LE NOIR OU LE BLANC

Le capitaine A. M. Sorry, qui publie dans The Scrubbers Paper, ses souvenirs d'officier colonial, avait ramené de sa dernière campagne dans l'Afrique du Sud un superbe Cafre qui lui servait d'ordonnance.

Le Club des marins catholiques

L'ouverture officielle du Club des Marins Catholiques, dévasté par un incendie au cours de l'hiver et complètement remis à neuf, aura lieu jeudi soir prochain à 8 h. 15.

Feu Mme Armand Chaput

Madame Armand Chaput, née Auger (Juliette), vient de mourir à son domicile 385, rue Redfern, Westmount, à l'âge de 51 ans et 9 mois.

Courses à Marieville

Dimanche prochain, le 12, aura lieu à Marieville, la grande matinée de courses. Nous avons déjà plusieurs coursiers à l'entraînement.

LES ELECTIONS DU 28 JUIN...

beaucoup d'antipathie ou d'animosité contre eux. Mais elle est indifférente à leurs appels. Il y a manque de contact.

LES ELECTIONS DU 28 JUIN...

Après l'assemblée, M. J.-W. O'Connor, représentant du syndicat et l'échevin Cohn se sont dit des adieux et ont pris congé.

LES ELECTIONS DU 28 JUIN...

Après la victoire de M. Bracken au Manitoba, si elle se produit, peut avoir un jour pour corollaire la défaite du gouvernement libéral de la Saskatchewan.

M. J. LALONDE & FRERES TAPIS ET PRELARTS EXCLUSIVEMENT 4569 AVE DU PARC 1552 STE-CATHERINE E.

cela paraît bien improbable. Cette élection promet d'être importante. Des renseignements nouveaux parvenus à Ottawa indiquent clairement que les cultivateurs de la Saskatchewan suivent avec attention la campagne électorale du Manitoba, ceux qui sont d'opinions progressistes, surtout.

Mais si M. Bracken triomphe de nouveau, s'il revient au pouvoir avec un nombre plus considérable de sièges, les progressistes de la Saskatchewan seraient fort encouragés à imiter les deux provinces qui les entourent et à se donner, eux aussi, un gouvernement fermier.

Il s'est déjà tenté l'aventure lorsque M. Dunning était premier ministre. Mais la lutte n'était pas facile contre M. Dunning; il avait fait partie des organisations agricoles de la province, il était parvenu grâce à l'appui des coopératives et autres associations rurales, les progressistes combattants pour ainsi dire contre un des leurs, tant il avait vécu avec eux et mêlé leurs activités aux leurs.

M. Gardiner, son successeur, n'est pas aussi populaire auprès des cultivateurs de sa province. C'est un homme qui paraît très bien doué et qui dirige un bon cabinet. Mais on assure qu'il manque un peu de contact avec l'électorat rural et même urbain. Il vient de perdre le comté de Saskatoon dans une élection complémentaire; cette défaite a réveillé les espérances des progressistes qui n'ont pas encore désespéré d'établir un gouvernement fermier.

Parmi ces derniers, il y en a quelques-uns qui n'ont pas encore digéré la défaite que M. Dunning a fait subir aux candidats progressistes fédéraux dans sa province en 1925, défaite qui a fort désorganisé le troisième parti. Et ils ne demandent pas autre chose que de passer leur colère sur M. Gardiner.

Aussi la victoire de M. Bracken au Manitoba, si elle se produit, peut avoir un jour pour corollaire la défaite du gouvernement libéral de la Saskatchewan. C'est une éventualité éloignée, peu sûre en conséquence.

La pipe Cavité



La Cavité (pas de tube) CHEZ LES MARCHANDS OU PAR LA POSTE

Demandez notre catalogue E. N. CUSSON 7062, ST-DENIS, Montréal

Cuisinier et Ménagère Demandés

Un couple, jeune ou d'âge moyen, sans enfants, dont le mari est cuisinier qualifié et la femme bonne ménagère, trouvera un emploi immédiat dans une famille demeurant dans une petite ville moderne du district de Québec.

LE DEVOIR EN ACADIE



Grandes lignes de l'itinéraire: CAMPBELTON et la région - BATHURST - ILE DU PRINCE-EDOUARD - SYDNEY - Glace Bay - Lunenburg - Lac Bras d'Or - ILE MADAME - Grand Pré - Moncton - St-Jean - Fredericton.

Départ de Montréal le dimanche 7 août 1927 Retour, le mardi 16 août 1927 - 9 jours

Par trains de luxe du CANADIEN NATIONAL

Prix de Montréal tous frais compris

Table with 3 columns: Lit du haut, Lit du bas, Enfants de moins de 12 ans. Rows for 2 personnes, 3 personnes, 4 personnes, and Salons.

De Lévis et de toutes les gares de l'itinéraire en bas de Québec: rabais de \$5.00 sur les prix ci-dessus.

LE DEVOIR -- Service des Voyages

336, RUE NOTRE-DAME EST TEL. MAIN 7460 MONTREAL

# LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

**CALENDRIER**

Demain: MERCREDI, 8 juin 1927.  
Quatre Temps, Saint-Médard, éclipse et com.  
Lever du soleil, 4 h. 46.  
Coucher du soleil, 7 h. 46.  
Lever de la lune, 6 h. 51.  
Coucher de la lune, 1 h. 20.  
Premier quart le 7, à 2 h. 49 m. du matin.  
Pleine lune, le 15, à 3 h. 19 m. du matin.  
Dernier quart, le 22, à 5 h. 29 m. du matin.  
Nouvelle lune, le 29, à 1 h. 37 m. du matin.

**DEMAIN**

**BEAU ET MODEREMENT CHAUD**  
**MAXIMUM ET MINIMUM**  
Aujourd'hui maximum 72.  
Même date l'an dernier 65.  
Minimum aujourd'hui 52.  
Même date l'an dernier 45.  
BAROMETRE  
10 heures a.m. 29.95. 11 heures a.m. 29.97.  
Midi 29.96.

**Mort de M. le juge Flynn**

**Le défunt avait été premier ministre de la province de Québec du 12 mai 1896 au 26 mai 1897 et chef de l'opposition de 1897 à 1904**

Québec, 7. — M. Edmund-James Flynn, juge de la Cour d'appel, ancien premier ministre de la province de Québec, est décédé, ce matin, à 7 h. à sa résidence, 9, rue Hamel. Il était âgé de 80 ans.

Retiré de la vie publique en 1904, il avait été nommé juge de la Cour d'appel en 1912.

En premières noces il avait épousé, en 1875, Mlle Augustine Côté, dont il eut onze enfants dont quatre survivent; en deuxième noces, en 1912, Cécile Pouliot, veuve d'Eugène Globensky, de Montréal, fille de feu M. B. Pouliot, de l'Islet. Survivent au défunt: sa femme, Mme E. Globensky, deux fils et deux filles, deux frères, deux sœurs et plusieurs petits-enfants. Il était le père de M. Edmund Flynn, de feu Francis Flynn, avocat, du capitaine Percy Flynn, de Mme C.-A. Chauveau, le frère de Mm. John Flynn, de Percé, Tom Flynn, de Montréal, de Mlle Helen Flynn, de Montréal, de Mme James Jones, de Grande-Rivière. Ses petits-enfants sont: Mme Louise Flynn, le lieutenant Charles Chauveau, Mlles Béatrice et Marie Chauveau, MM. Jean et Jacques, et Mlle Françoise Flynn.

**Les opérations d'une distillerie**

**LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES DOUANES S'ENQUERE DE LA FEUILLETONNERIE DE LA FEDERAL DISTILLERY**

Après avoir entendu quelques témoignages d'officiers de douanes au sujet de la contrebande des bijoux, des bas de soie, de vêtements d'hommes, etc., surtout dans la province d'Ontario, M. N.-W. Rowell, avocat de la commission d'enquête sur les douanes, a commencé d'entendre les témoignages sur les opérations de la Federal Distillery, de Montréal.

Le premier témoin a été M. A.-E. Nash, qui a fait l'audition des livres de la compagnie pour la commission. Il donne d'abord les noms des officiers de la compagnie: MM. G.-W. Robb, président; R.-W. Cooke, vice-président; A. Pollock, secrétaire-trésorier; H. Rabinovitch, gérant des ventes; J.-A. Lamarre, directeur-gérant; G. Kalfas, gérant des travaux. Il a trouvé dans les livres qu'une forte quantité d'alcool dénaturé a été expédié sans que la taxe de vente soit payée. Des échantillons d'alcool dénaturé, manufacturé par la compagnie, ont été analysés et on a découvert qu'ils n'étaient pas faits suivant la formule propre à la conversion de l'alcool potable en alcool dénaturé.

M. Andrew Pollock, secrétaire-trésorier de la compagnie, ne sait pas à qui ont été vendus 25,491 gallons d'alcool mixé en entrepôt chez un nommé Messier, selon qu'il appert aux livres. M. Rowell veut savoir si ce Messier n'est pas un personnage fictif, le témoin ne peut le dire, mais il croit que M. Rabinovitch pourrait renseigner la commission sur ce point. Il ne connaît pas non plus la Wilson Chemical Company, à qui 5,409 gallons de cet alcool ont été vendus, il ne sait pas si ce sont des personnages fictifs. D'ailleurs, il ne peut donner aucun renseignement sur les acheteurs, son travail ne consiste qu'à faire les entrées aux livres.

M. Rowell appelle ensuite M. J.-A. Lamarre, mais il n'est pas en cour et M. G.-W. Robb, le président, est entendu. Il est président de la compagnie depuis 1925, mais il va peu souvent aux bureaux, peut-être une fois par trois mois. Il ne fait que signer les chèques et donner des avis généraux sur la gestion des affaires. Il ne savait pas ce qui se passait. Selon lui, l'alcool était vendu par sa firme après avoir été dénaturé et ne pouvait plus servir à la consommation. C'était une préparation pour empêcher les radiateurs automobiles de geler l'hiver. M. Rowell fait alors remarquer que, selon M. Nash, l'alcool n'était pas dénaturé selon la formule requise. Interrogé au sujet de certaines transactions faites par la compagnie sous la forme de cash sales, le témoin dit qu'il ne connaît pas la firme Wilson Chemical, dont on a parlé tout à l'heure. Il ne sait pas si c'est une compagnie fictive. Il ne sait pas non plus si le nommé Messier, dont il a été question en cette année que les filles de la vénérable Mère d'Yvonne se dévouent à l'éducation des enfants de Saint-Anselme.

Ces noces d'or seront célébrées les 22 et 23 juin prochain. Le programme des fêtes vient d'être définitivement fixé par le comité d'organisation. Il comprendra une messe d'actions de grâces chantée dans l'église de Saint-Anselme, que suivra un banquet pris au couvent. Dans l'après-midi, il y aura présentation des hommages des élèves actuelles aux anciennes, et le soir séance donnée au couvent.

Le lendemain il y aura une messe pour le repos de l'âme des défuntes, anciennes institutrices et anciennes élèves, suivie d'une goûter champêtre et d'une promenade en automobiles, le soir séance par les anciennes.

La fête promet d'être un succès. Les anciennes élèves de Saint-Anselme qui n'auraient pas reçu d'avis de la présidence du comité d'organisation sont priées de donner leur adresse à Mme J.-B. Gadrin, fils, Saint-Anselme, Co. Dorchester.

**Fêtes au couvent de Saint-Anselme de Saint-Anselme**  
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DES RR. SS. DE LA CHARITE  
De belles fêtes se préparent à Saint-Anselme de Dorchester, pour commémorer l'anniversaire des Sœurs de la Charité à la direction du couvent de cette paroisse.

**Deux lions en bronze**  
M. E.-W. Villeneuve, ancien commissaire de la ville, a annoncé aux chroniqueurs municipaux, ce matin, que deux lions en bronze qui doivent décorer la base du monument Cartier sont maintenant à Montréal. Les deux autres seront expédiés ici sous peu. Ces lions en bronze ont été coulés en Belgique.

**Montréal et les fêtes de la Confédération**  
A la demande du maire Martin, M. Jules Grépeau, le directeur des services municipaux, a convoqué pour le 14 juin une réunion des citoyens dans le but d'organiser les fêtes de la Confédération à Montréal.

**La typhoïde**  
Le nombre des cas de typhoïde, hier, a été de 27. Cet avant-midi, 15 nouveaux cas ont été déclarés. Depuis hier, 11 décès sont dus à la typhoïde.

**Le "DEVOIR" en ACADIE**  
—Nouveau-Brunswick,  
—Île du Prince-Édouard,  
—Cap Breton,  
—Grand-Pré.  
Départ: dimanche 7 août, retour, mardi 16 août.  
— 9 JOURS —  
Par trains de luxe du CANADIEN NATIONAL  
Tous frais compris  
Lit du haut . . . 120.00  
Lit du bas . . . 130.00  
Compartment:  
2 personnes, chac. 150.00  
3 personnes, chac. 143.00  
Salons:  
3 personnes chac. 150.00  
4 personnes chac. 143.00  
De Lévis et des gares en bas de Québec, \$5.00 en moins sur les prix ci-dessus. Enfants: prix spécial. Prospectus sur demande.

**Le DEVOIR, Service des Voyages, 336, Notre-Dame Est, Montréal.**

**CONTRE LE CINEMA LE DIMANCHE**

**UNE RESOLUTION DU CLUB OUVRIER DE MAISONNEUVE — LA QUESTION D'UN BUREAU DE POSTE — LA VITESSE DES AUTOS**

Le Club ouvrier de Maisonneuve, par une grande majorité des membres présents, à son assemblée régulière d'hier soir, s'est de nouveau prononcée en faveur de la fermeture des théâtres le dimanche et contre l'admission des enfants au-dessus de seize ans accompagnés ou non. Les arguments de part et d'autre n'ont pas manqué de susciter une discussion parfois assez vive.

Cette assemblée était présidée par M. William Tremblay, nouveau député de Maisonneuve à la Législature et aussi président du club. En plus des officiers du club, on remarquait dans l'assistance MM. les échevins Lalonde et Lalancette ainsi que plusieurs visiteurs.

Le club ouvrier a décidé de former un comité qui étudiera certains amendements à apporter à la législation électorale municipale, provinciale et fédérale de façon à assurer dorénavant des élections honnêtes.

Une autre résolution adoptée unanimement autorise le secrétaire à écrire au député fédéral du comté, M. Clément Robitaille, pour lui demander d'obtenir un bureau de poste à Maisonneuve.

Le Club ouvrier de Maisonneuve s'oppose à la tenue d'une exposition à Montréal telle que projetée; parce que raisonnablement l'on ne peut donner des garanties suffisantes de bonne foi; de plus, un fiasco nuirait énormément à la réputation de la métropole.

Le club favorisierait la tenue d'une exposition pourvu que celle-ci serait de l'importance que commande la ville de Montréal, ce qui vraisemblablement ne peut être fait dans un espace de temps aussi restreint que celui dont on dispose maintenant.

On a attiré l'attention des échevins présents sur l'excessive vitesse des automobiles rue Lafontaine et boulevard Pie IX.  
M. William Tremblay a reçu des félicitations de la part des membres et de ses amis. Mme Tremblay, et ses quatre enfants, s'est jointe à cet hommage.

Une de ses fillettes présentait une gerbe de fleurs à son père. M. Tremblay remercia l'assistance de cette marque de sympathie et promit de nouveau qu'il ne démentira pas de l'estime qu'on lui témoignait.

La prochaine assemblée aura lieu le troisième lundi de juin.

**Pour orner la maison de campagne**  
En dépit du printemps pluvieux, les villegiateurs commencent à émigrer. C'est donc le moment de rappler à ceux qui montent des maisons de campagne que l'un des plus jolis ornements qu'ils y puissent installer ce sont sûrement les compositions de M. Edmond J. Massicotte. Tous les ans il nous vient à cette époque de nombreuses commandes et choses de terroir, ornées de ces choses de terroir qu'on est si fier de posséder et que l'on est si fier de faire connaître.

Compositions de M. Edmond J. Massicotte. Gravures du terroir, format 14 x 17 pouces, imprimées sur papier de grand luxe.  
Chaque sujet . . . . . 60 Franco . . . . . 65  
Les 15 sujets . . . . . 7.50 Franco . . . . . 8.00

— Le traditionnel gâteau des rois  
— Un magasin général de jadis  
— La prière en famille  
— Une noce d'autrefois  
— L'Angelus  
— La fournaie au bon vieux temps  
— Le retour de la messe de minuit  
— Les sucres  
— Une épiphanie de blé-d'Inde  
— Le saint-Vincent à la campagne  
— Une vieille d'autrefois  
— La visite de la quête de l'Enfant Jésus  
— Le réveillon de Noël  
— La bénédiction du jour de l'an  
— Le mardi gras à la campagne  
Service de librairie du Devoir.

**A Longueuil**  
Le conseil municipal de Longueuil a tenu hier soir sa réunion régulière sous la présidence de M. le maire Brais.

Des remerciements ont été votés à la Chambre de Commerce des municipalités de la rive sud, pour avoir obtenu une réduction des taxes de fret de marchandises de 15 pour cent sur les voies ferrées qui se rendent à Saint-Lambert.

**Le procès Chartier-Bouchard**  
Le juge Demers entend la cause de M. Eugène Chartier contre M. Damien Bouchard. Le demandeur prétend que lors de la nomination aux élections fédérales de 1926, M. Bouchard, dans un discours, a prononcé des paroles diffamantes, disant que lui, M. Chartier, avait commis des actes criminels et qu'il n'était pas allé en prison que grâce à M. Bouchard. Le demandeur réclame \$10,000.

M. Bouchard a pris une contre-poursuite, au montant de \$999 contre M. Chartier. Il accuse ce dernier d'avoir déclaré que M. Bouchard ne payait pas ses typographes suivant les salaires de l'union.

**Des questions sans réponses**

**MM. W. SHAW ET ETIENNE GAUTHIER ON ETÉ LES DEUX TROIS MOINS ENTENDUS CE MATIN AU PROCES DE M. MERCURE CONTRE LE STANDARD — OBJECTIONS MAINTENUES PAR LE JUGE**

La cause de l'échevin Mercure contre le journal le Standard, s'est continuée ce matin devant le juge Ducloux, par les témoignages de MM. W. Shaw, secrétaire-trésorier de la Montreal Water and Power, et de M. Etienne Gauthier, greffier de la ville. La séance s'est terminée à des objections sans questions posées, lesquelles objections ont été maintenues par le juge.

M. Shaw a déclaré qu'en novembre 1926, 90 p.c. des actions communes de la compagnie ont changé de mains, et que plus de 52 p.c. de la compagnie a ainsi changé de mains.

Me Campbell demande quel est le représentant de Lee and Co., détenteur de la majorité des parts, qui fait partie du bureau de direction de Lee and Co., qui a les procurations de Lee and Co., lors des assemblées régulières de la Montreal Water and Power depuis novembre 1926. Le procureur du demandeur s'oppose aux questions et le juge maintient les objections.

M. Shaw déclare que les échevins pouvaient compiler les états financiers publiés chaque année par la compagnie, et le Campbell veut produire les états financiers de la compagnie pour les années 1924-25 et 26, mais le juge maintient encore l'objection.

Me Campbell demande à combien était estimé le terrain réservé à la rivière des Prairies. L'objection est encore maintenue.

Me Campbell demande les noms des directeurs de la M.W. & P. M. Shaw répond que ce sont: MM. W. K. Stobo, G. Allison, H. Pitche, H. Sutherland, W. Evans, R. Lidie, C. M. Barnett. Me Campbell demande s'il est vrai qu'il part M. Stobo, chacun des autres directeurs ne possède-t-il que dix actions. L'objection est encore maintenue à cette question.

M. Etienne Gauthier, qui demande si le conseil et le Campbell ont discuté l'amendement à la charte municipale fait en 1926, dans lequel il est pourvu à l'achat de la M.W. & P. par arrangement à l'amiable. Me Laflamme veut savoir d'où a originé le projet d'achat, et comment il se fait qu'il était préparé sans que le conseil en soit saisi. L'objection est encore maintenue à cette question.

**ALBANIE ET YOUGOSLAVIE**

Belgrade, Yougoslavie, 7. (S. P. A.) — L'opinion publique exerce une pression sur le gouvernement pour qu'il place devant la Société des Nations la question de l'Albanie à la suite de la rupture de ses relations avec ce pays.

Les chefs politiques et les journaux disent que les négociations entre la Yougoslavie et l'Italie n'ont pas produit de résultats. Ils ajoutent que le ministre albanais à Belgrade a demandé personnellement au ministère des affaires étrangères la permission de demeurer en Yougoslavie comme simple citoyen, ce qu'il craint qu'on l'assassine s'il retourne chez lui, à cause de l'attitude qu'il a prise dans le conflit.

La presse et les chefs politiques répètent qu'Ahmed Zogu, en faisant arrêter M. Gjurochkovitch, un attaché de la légation yougoslave à Tirana, a agi d'après des instructions reçues de Rome. L'arrestation de cet attaché a grandement augmenté la tension qui existe depuis que le traité de Tirana a été signé.

La Yougoslavie prétend que par ce traité, l'Italie avait le droit d'exercer des influences militaires sur l'Albanie. L'Italie, peu après la signature du traité, a accusé la Yougoslavie de fomenter la révolte en Albanie et de masser des troupes sur la frontière. On a nié cette nouvelle et une crise est devenue imminente. Londres et Paris ont réussi à arranger les choses.

La rupture des relations diplomatiques s'est produite à la suite du refus de la part de l'Albanie d'accepter les conditions de la Yougoslavie pour la remise en liberté de M. Gjurochkovitch.

Le gouvernement albanais prétend que l'arrestation de cet attaché d'ambassade était justifiée par le fait qu'on a découvert sur lui des papiers indiquant qu'il faisait un sujet albanais et que le gouvernement n'avait jamais été officiellement informé de sa fonction à la légation yougoslave.

Le gouvernement a déclaré qu'il avait tenté de faire modifier par la Yougoslavie la forme de sa protestation mais que le chargé d'affaires yougoslave avait répondu en demandant son passeport.

**Merle obtient un sursis**  
Le juge Wilson a accordé à Georges Merle, condamné à mort, un sursis jusqu'au 5 août. Me Antonin Lepage, procureur de Merle, a présenté une motion en Cour d'appel pour obtenir un sursis, mais la Cour d'appel a répondu qu'elle n'avait pas juridiction. Me Lepage s'est alors adressé au juge Wilson qui a accordé le sursis.

**Tué aux chantiers Vickers**  
Un ouvrier nommé David Dawson, âgé de 40 ans, domicilié au 585, rue Orléans, a été tué instantanément aux usines "Canadian Vickers", vers neuf heures ce matin, par un éclat de fer d'émeri.

**LE CINÉMA ÉDUCATEUR**

Des hommes versés dans les questions d'éducation sont venus déclarer à l'enquête que le cinéma, tel qu'il existe, n'enseigne rien d'utile aux enfants. En est-il de même des adultes? Un homme qui a suivi de près les effets du film sur les fous est d'avis, lui, que l'adulte, l'ouvrier surtout, puisent au cinéma de redoutables idées.

Voici, en effet, ce qu'écrivit M. Louis Jalabert dans les Etudes du 5 octobre 1921: "Maintes fois on a accusé le roman de tourner les têtes et l'on a signalé ses ravages, surtout dans le milieu féminin populaire. Lassée de la monotonie de sa tâche et de la médiocrité de son sort, l'ouvrière demande au feuilleton romanesque la revanche des mesquinerries de la vie quotidienne. Si la lecture, qui, cependant, requiert un effort d'imagination, agit à ce point sur le populaire, que dire du cinéma?"

"Ce besoin de factice, cette passion de l'irréel trouvent leur satisfaction devant l'écran. Cette fois, pour de bon, c'est le rêve éveillé. L'homme cultivé a déjà une certaine peine à se défendre de la séduction de l'image; le peuple, lui, n'y va pas par quatre chemins. Aucune convention ne le déroute. Du moment qu'il voit, c'est la réalité qu'il croit avoir sous les yeux.

"Allez donc le mettre en défense contre les exhibitions du film qui a la prétention de représenter la vie. Démontrez-lui que nous subissons la vie, que c'est elle qui nous mène, il ne vous croira pas. La vie qu'on lui montre se règle comme un scénario, la volonté l'arrange à sa guise; tout finit toujours par s'arranger.

"C'est ainsi que de l'écran se dégage une philosophie confuse, toute pétrée d'optimisme romanesque, qui fausse la notion même de la vie et rend plus triste le retour à la réalité, plus douloureux les inévitables froissements qui sont la loi commune de l'existence réelle. Et c'est ainsi que, dans les palais en carton du rêve, se nourrit et s'exaspère la révolte latente qui toujours finit par s'écarter du fond des âmes mécontentes."

Voilà les leçons que le cinéma peut donner à la classe ouvrière, le dimanche. Ne serait-il pas plus opportun de l'encourager à écouter plutôt celles de l'Évangile, qu'on lui donne à l'Église, ce jour-là? Il y puiserait, avec une notion exacte de la vie et de ses obligations, une force nouvelle pour en supporter les aléas.

**ASSASSINAT DU MINISTRE SOVIÉTIQUE EN POLOGNE**

Varsovie, Pologne, 7. (S.P.A.) — Le ministre soviétique en Pologne, M. Wojkoff, a été assassiné par un jeune monarchiste russe aujourd'hui, comme il se préparait à partir pour Moscou. Le ministre a été conduit à l'hôpital où il a expiré. Son assassin a été arrêté.

C'est un jeune homme de 19 ans du nom de Boris Kowceda, de nationalité russe. Il a tiré huit coups de revolver sur le ministre comme il prenait le train pour Moscou en compagnie de M. A. P. Rosengolz, l'ancien chargé d'affaires à Londres. M. Rosengolz avait quitté Londres depuis que l'Angleterre a brisé ses relations diplomatiques avec la Russie.

**EST-CE PIERRE VOYKOFF?**  
Londres, 7. (S.P.A.) — L'«Evening News», l'un des journaux en Angleterre, dit aujourd'hui que le ministre russe Wojkoff, assassiné ce matin à Varsovie, n'est autre que Pierre Voykoff, le signataire du mandat condamnant à mort le czar Nicholas et toute la famille impériale russe.

"Par cet assassinat par un royaliste, ajoute le journal, le principal instigateur de l'un des meurtres les plus éhontés qui se soient jamais commis a reçu son châtiment." Voykoff était l'un des bolchévistes les plus détestés et dans tous les pays on avait demandé son remplacement jusqu'à ce que la Pologne l'eût enfin accepté.

**L'opéra**  
Pour la Société Catholique de protection et renseignements  
Une troupe d'amateurs a donné "Faust" hier soir, au théâtre Saint-Denis, au bénéfice de la "Société Catholique de Protection et Renseignements". La salle était presque pleine et cependant, M. H. Le Myre, administrateur de la Société, en remerciant les auditeurs, dit qu'avec les frais de la représentation avaient pris toutes les recettes et que, seul, un nombre assez d'argent donnerait à la Société de Protection d'aider les pauvres.

Et l'on se trouve toujours acculé à ce dilemme que l'opéra est le plus coûteux de toutes les formes musicales, à moins que tous ceux qui y prennent part ne donnent leurs services pour rien, depuis le propriétaire de la salle, en passant par la troupe, jusqu'au dernier placier, ou qu'on demande un prix d'admission élevé. Or l'auditoire d'hier ne remplissait pas tous les deux mille cent quatre-vingt sièges du théâtre Saint-Denis, la troupe était payée puisque M. Le Myre a annoncé qu'à la matinée d'aujourd'hui les artistes donneraient leurs services à peu près gratuits, enfin au maximum de \$1.50 le billet, il est impossible de jouer un opéra avec les conditions possibles de succès, artistique et de faire un bénéfice.

**De New-York à Rome**  
New-York, 7. — Giuseppe Beljancic, le dessinateur du monoplane Columbia qui a transporté Clarence D. Chamberlin et Charles A. Levine en Allemagne, a annoncé hier qu'une envolée jusqu'à Rome en partant de New-York dans un aéroplane à un seul moteur serait tentée probablement en octobre. Il a ajouté qu'il ne tenait pas à divulguer les noms du pilote, du commandant et du financier de l'entreprise.

**La conférence interprovinciale**  
Ottawa, 7. (D.N.C.) — M. Fernand Rinfret a commencé déjà à étudier avec des officiers de tous les ministères les questions à soumettre à la prochaine réunion interprovinciale. Ils préparent une sorte d'agenda du gouvernement fédéral. Les provinces ne s'accordent pas sur la date, mais elles semblent toutes favorables à une réunion et autonome. On parle du commencement de novembre comme de la date la plus probable.

ne Charity Organization Society devenue une branche des Federated Charities, mérite qu'on l'aide de fait en procurant du travail aux indigents, en plaçant les veuves et les orphelins, n'a de limites que ses ressources. Ne pourrait-on pas choisir pour l'aider une forme d'attraction moins coûteuse que l'opéra, moins soumise aux aléas de toute espèce du chant, de la mise en scène, du décor, du costume et surtout de l'orchestre? Ce qui importe, c'est, par-dessus tout, de faire tous les bénéfices possibles et un simple concert ne les donnerait-il pas, même avec un auditoire moins nombreux?

Frédéric PELLETIER

**AU SEMINAIRE DE PHILOSOPHIE**  
M. L'ABBE EMILE MOREAU REMPLACERAIT M. L'ABBE LEPOUPON  
Nous apprenons de bonne source que M. Lepoupon, supérieur du Séminaire de Philosophie, a demandé d'être mis à sa retraite, après de longues études de service. Il serait remplacé par M. l'abbé Emile Moreau, directeur de l'École Saint-Jean l'Evangéliste dont les élèves fréquenteront le collège de Montréal, à partir de l'ouverture du nouvel externat de ce collège, rue Saint-Denis, au mois de septembre prochain.

U. C. C. Prèsident Aldéric LALONDE Vice-président Oscar GATINEAU Sec.-trésorier Donat-C. NOISEUX

LA TERRE DE CHEZ NOUS Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Secrétaire 336, Notre-Dame E., Edifice du "Devoir" Montréal Tél. Main 6447 Adresser toutes communications à l'U.C.C. comme ci-dessus.

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

EN AVANT L'UNION...!

"L'UNION FAIT LA FORCE"

Avant le congrès agricole du mois d'octobre 1924, seuls ou presque, de toutes les classes, les agriculteurs n'étaient pas formés en association. Ils ont compris qu'il leur fallait, à eux comme aux autres, se grouper pour mieux faire valoir leurs revendications, pour défendre mieux les intérêts. Les cultivateurs ont trouvé à leur tour la formule qui est le secret du succès de toutes les professions et de tous les corps de métiers au sein de la société, qui se résume en ces trois mots: "L'Union fait la force". Et cette Union qu'ils ont fondée, les cultivateurs savent qu'elle est faite pour servir leurs intérêts, et aujourd'hui ils tendent la main à tous leurs confrères agriculteurs afin de se procurer tous ensemble et le plus tôt possible tous les avantages que nous avons droit d'attendre d'une association professionnelle puissante et forte.

VENEZ A NOUS... Ceux que les circonstances ont jusqu'ici empêchés de faire partie de l'Union catholique des Cultivateurs mais qui veulent cependant d'un groupement agricole semblable aux autres groupements sociaux, ceux qui pensent que la classe agricole doit avoir les mêmes avantages que les diverses associations professionnelles procurent à leurs membres, à ceux-là nous disons: Tournez vers nous vos espérances et vos activités, venez joindre nos 16,000 membres actuels, c'est là le but de nos efforts et de notre organisation.

LES QUESTIONS POLITIQUES AGRICOLES Faut-il penser que l'association dite l'Union Catholique des Cultivateurs devra se désintéresser des questions politiques agricoles? Evidemment non. Toute loi, toute mesure intéressant l'agriculture devra être étudiée, et il est du devoir de notre association et de ses chefs de demander aux gouvernements les lois, les mesures, les modifications qui pourraient servir les intérêts agricoles, toujours cependant avec le souci d'éviter autant que possible ce qui pourrait nous entraîner à des discussions politiques. En tant qu'association professionnelle, nous devons éviter tout ce qui pourrait nous amener à prendre partie pour l'un ou l'autre parti. Mais puisque les autres associations demandent et parfois imposent leur influence en temps que corps organisés dans le but d'obtenir ce qui leur est avantageux, il me semble qu'il serait pour le moins étrange qu'on s'étonnât que l'Union Catholique des Cultivateurs exerçât le même droit, j'oserais dire, le même devoir au bénéfice de la classe agricole.

MOT D'ORDRE L'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec n'est pas la chose d'un cultivateur, elle est la chose de tous les cultivateurs. A tous nous donnons comme mot d'ordre: Occupez-vous de votre association professionnelle; nous entendons continuer d'en faire une entreprise de paix basée sur la modération, la douceur et la justice, mais cette association, elle doit être à vous, cultivateurs, elle doit vivre pour vous et ne peut vivre que par vous! Il faut que chacun fasse sa part! Pour plusieurs de ceux qui me liront, l'Union ira tenir une assemblée chez vous au cours de sa prochaine campagne. Dès que ces assemblées seront annoncées, assurez-en le succès, amenez-y vos amis, faites-vous les propagateurs de l'Union dans votre localité, répandez la nouvelle et que l'on sache partout que l'Union Catholique des Cultivateurs est faite pour servir nos intérêts et que tous les cultivateurs doivent en faire partie. Les autres classes ont leurs associations professionnelles parce qu'elles les ont fondées et ont su par la suite assurer leur existence. Aux cultivateurs donc de se donner à eux-mêmes ce que les classes se sont donné pour leur bénéfice!

MODES D'EMPLOI DES ENGRAIS CHIMIQUES

On applique les engrais chimiques à la volée ou dans la rangée. Les mérites relatifs de ces deux systèmes dépendent principalement de la nature de la récolte, du sol et des conditions de la saison. L'épandage à la volée, qui peut se faire au semoir, convient pour presque toutes les récoltes; c'est en général, le système le plus satisfaisant. On distribue l'engrais au moyen du distributeur, attaché au semoir, ou avec un semoir spécial, ou encore à la main, à l'époque des semailles, et on le mélange bien au sol par un hersage. Les avantages de ces applications à la volée et au semoir sont les suivants: les risques d'accidents à la graine qui germe dans une saison sèche sont à peu près nuls. L'engrais stimule le développement des racines de la plante. La distribution de l'engrais dans le sol est plus uniforme, ce qui est un avantage, non seulement pour la récolte à laquelle on l'applique mais aussi pour les récoltes suivantes.

POUR LES RECOLTES DE GRAIN L'engrais est généralement épandu à la volée immédiatement avant les semailles, mais une application d'engrais azoté après la levée de la récolte peut être utile si les plantes sont jaunâtres et manquent de vigueur. On peut le faire en couverture à la volée, comme pour les prairies et les pacages. L'ÉPANDAGE EN COUVERTURE SUR LE GRAIN ET LES JEUNES PRAIRIES Il doit se faire lorsque les feuillages est sec. S'il est humide de rosée et de pluie, le feuillage peut brûler. Comme mesure de précaution contre la brûlure, on fera bien de mélanger les engrais employés avec une quantité à peu près égale de terre fraîche, fine, sèche et d'appliquer, de préférence, bientôt après, une ondée. L'emploi de terre aide également à obtenir une répartition plus égale lorsque les quantités employées sont petites. Ceux qui cultivent des pommes de terre en grande quantité ont également l'habitude de mettre l'engrais chimique dans la rangée même. Dans ce cas, il importe peu pour les récoltes suivantes que les principes fertilisants soient bien répartis dans le sol. Lorsque les engrais sont déposés dans la rangée, il en faut moins que lorsqu'on les applique à la volée, spécialement pour les plantes dont les racines ne s'étendent pas au delà de la rangée. L'engrais qui est à côté de la jeune plante stimule sa végétation et sa maturation et ce sont là des facteurs importants dans la production des plantes maraîchères. La plupart des plantoirs actuellement sur le marché ont des boîtes spéciales qui déposent l'engrais le long de la rangée, soit sur les côtés, soit par-dessus ou par-dessous les plantoirs. L'application sur les côtés donne de meilleurs résultats, il y a moins de danger de contact direct entre l'engrais et la semence et, par conséquent, d'affaiblissement de la germination. Lorsqu'on applique de fortes quantités comme pour les pommes de terre, l'application à la volée et au semoir est moins dangereuse que l'application dans la rangée, qui peut nuire aux plantoirs en une saison sèche. Pour les pommes de terre, le blé d'Inde, et les racines, l'application des engrais en rangée donne en général de bons résultats, à condition que l'on mélange de la terre avec l'engrais et que ce dernier ne soit pas mis en contact direct avec la semence. C'est souvent un avantage pour ces récoltes que de réserver une partie de l'engrais azoté et de l'appliquer de préférence en couverture, entre les rangées si c'est pratique, après que la récolte a levé. On peut le faire à la main, avant de biner ou au moyen d'un distributeur sur la bineuse. Sur les sols peu fertiles, un bon système pour les récoltes binées, est d'appliquer une quantité modérée d'engrais à la volée juste avant les semailles ou la plantation, et de faire suivre par des épandages en couverture si l'aspect de la récolte indique le besoin d'une nouvelle application. Quel que soit le mode d'application employé, efforcez-vous toujours d'incorporer les engrais au sol de façon à éviter un contact entre la semence et l'engrais.

L'ELEVAGE DU CANARD VERT

On appelle "canard vert" un jeune canard que l'on a développé très rapidement, au moyen d'un aliment spécial, et qui atteint un développement suffisant pour pouvoir être vendu en un temps relativement court. Le temps qu'il faut pour produire des canards verts dépend principalement de deux choses: la race de canards employée et le mode d'alimentation. Des recherches expérimentales que viennent de conduire les fermes fédérales ont fait voir que les canetons de la race Pékin atteignent un développement suffisant pour pouvoir être vendus au bout de dix semaines, tandis que les canetons des autres races mettent de douze à quinze semaines. Les commencent à faire donc bien de prendre des canards Pékins s'ils comptent vendre des canards verts. Tant que les canetons sont petits, on doit leur donner six repas par jour. Il est nécessaire que les canetons mangent avec avidité. Lorsqu'ils ont environ deux semaines, on peut leur donner cinq repas par jour jusqu'à ce qu'ils soient assez gros pour être vendus. La fréquence des repas stimule la croissance. Voici la nourriture employée pour l'élevage des canetons à la ferme expérimentale, Ottawa: parties égales de son, de gru rouge et de farine de blé d'Inde, et en plus un verre dix pour cent de farine de boeuf. On recommande également un peu de charbon de bois (environ un pour cent). Cette pâtée doit être humectée avec de l'eau, mais il ne faut pas qu'elle soit collante ou baveuse. On ajoute juste la quantité d'eau qu'il faut pour que le grain colle ensemble. Avant de distribuer la pâtée, on répand pardessus du gros sable. Ce sable sert de gravier et aide au procédé de la digestion. On n'en donne que juste la quantité que les canetons peuvent manger sans en laisser à chaque repas.

Des que les canetons ont quatre ou cinq jours, on leur donne de la verdure comme du trèfle ou de la luzerne fraîchement coupés et finement hachés. On commence avec une petite quantité que l'on augmente graduellement jusqu'à ce que la pâtée contienne environ un cinquième de verdure. Lorsque les canetons ont environ six semaines, on supprime graduellement la verdure, et au commencement de la septième semaine, on change la pâtée pour une pâtée à base de son plus engrais. La pâtée d'engrais employée à Ottawa se compose de 50 livres de farine de blé d'Inde, 35 livres de gru rouge et 15 livres de farine de boeuf, avec un peu de gros sable. Lorsque les canetons ont dix semaines, ils devraient être en excellent état de chair et avoir leurs premières plumes de corps. Le moment est venu de les vendre. Si on les garde plus longtemps, c'est au moins un demi-livre de plus que l'augmentation de poids faite par les autres races dans des conditions semblables. Lorsqu'on peut obtenir un prix passable pour les "canards verts", les bénéfices sont généralement avantageux.

LES RECHERCHES INSTITUÉES À LA FERME expérimentale centrale, Ottawa, en 1926, montrent que les canetons Pékins pesaient en moyenne six livres chacun à l'âge de dix semaines, et qu'ils ont fait un bénéfice net de \$1.38 chacun sur le coût de la nourriture et des canetons. C'est là au moins un demi-livre de plus que l'augmentation de poids faite par les autres races dans des conditions semblables. Lorsqu'on peut obtenir un prix passable pour les "canards verts", les bénéfices sont généralement avantageux.

A. G. TAYLOR, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

LE BETAIL LAITIÉ DE RACE PURE

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX RÈGLES ET RÉGLEMENTS RÉGISSANT L'INSCRIPTION AU LIVRE D'OR CANADIEN

A une assemblée tenue à Ottawa, le 10 mars, à laquelle assistaient les délégués autorisés des différentes associations d'éleveurs de race pure, certains changements dans les règlements régissant l'inscription au livre d'or canadien du bétail laitier de race pure, furent recommandés par le sous-ministre, comme suit: (a) Le ministre conduira l'épreuve des vaches seulement sur une ferme ou on garde régulièrement trois vaches de race pure d'âge à reproduire. Dans les cas où les propriétaires d'animaux demeurent séparés les uns des autres pour s'arranger de manière à ce que les inspecteurs puissent surveiller les épreuves de leurs vaches, en même temps, il ne sera pas exigé que chacun d'eux ait trois vaches de race pure, pourvu que le nombre total égale le nombre requis. Le règlement 3, tel que donné dans les règlements et règlements généraux, exigeant qu'un propriétaire inscrive toutes les vaches à traire, de race pure, normales et non déjà contrôlées, reste en vigueur. (b) Chaque propriétaire inscrivant des vaches au livre d'Or devra payer un droit annuel de \$3 pour son troupeau et une cotisation supplémentaire sera exigée pour chaque certificat émis. Les membres des "Cercles de Jeunes éleveurs de Génisses" organisés sous la surveillance de "Cercles de Jeunes éleveurs de Bétail" de la division fédérale de l'industrie animale, auront le droit de s'inscrire au taux de \$1 au lieu de la cotisation régulière de \$3 et ne seront pas soumis aux limites imposées par l'article (a). Il a été décidé que les change-

ments mentionnés plus haut seraient mis en vigueur le 1er mai 1927. Ainsi donc, après le 1er mai, le droit de \$3 par troupeau devient dû annuellement par chaque propriétaire, à la date du commencement de la première épreuve. Les cotisations d'inscription devront être envoyées, chaque année, avec la demande d'entrée de la première vache du troupeau ayant été après le 1er mai de l'année. Les cotisations pour les certificats devront accompagner le rapport final, mule No 4. Dans le cas d'une vache n'ayant pas qualifié, cette dernière cotisation sera renvoyée au propriétaire. Toutes les cotisations devront être faites payables au comptable, ministère de l'Agriculture, et envoyées soit dans une enveloppe officielle (R.O.P.) ou adressées à M. C. S. Wood, division de l'industrie animale, Ottawa. Les chèques devront avoir été au préalable, acceptés par la banque.

Au couvent de Rigaud

BÉNÉDICTION D'UNE AÏLE NOUVELLE PAR S. G. MGR LAGLOIS—BELLE RÉUNION D'ANCIENNES ÉLÈVES

Rigaud, 7 (Spécial au Devoir) — Pour inaugurer l'aile nouvelle du couvent des Soeurs de Sainte-Anne, à Rigaud, et le béatifier, le 24 mai dernier, une jolie fête de famille réunissait les anciennes élèves. C'était le premier conviement, depuis les soixante-huit années que le couvent est fondé. Au delà de deux cents élèves ont répondu à l'aimable invitation de Soeur Supérieure, Soeur Marie des Chérubins. Le revoir fut cordial, agréable, et, comme toutes ces fêtes du souvenir, quelque peu mélancolique pour celles dont les années de jeunesse sont déjà lointaines. S. G. Mgr, évêque de Valleyfield, avait accordé à l'Institut l'honneur de sa présence. Sa Grandeur célébra elle-même la sainte messe dans la grande et belle église paroissiale, la chapelle du couvent étant trop exigüe pour le nombre des invités. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Latour, supérieur du collège Bourget. Une très jolie réception fut faite à Monseigneur après la bénédiction du couvent, par des élèves actuelles de la maison. Puis un banquet réunit tout le monde dans les réfectoires ou les anciennes retrouvèrent maints vieux souvenirs. De nombreux membres du clergé, la Rvde Mère Marie-Léopoldine, supérieure générale de la communauté de Ste-Anne, des Mères, de son conseil et des béatifiés de la maison, étaient unis aux élèves à célébrer leur heureux passage dans ce couvent de leur adolescence. Après le départ de Sa Grandeur et des invités qui l'accompagnaient, la réception se fit tout intime: les groupes se formèrent, selon les époques vécues au pensionnat. Dans la grande salle des fêtes décorée avec un goût délicat, et sous la présidence de la Mère Générale, les élèves d'aujourd'hui soulaierent les bienvenues aux élèves d'autrefois. De la musique, des mots jolis dits avec gentillesse, des fleurs, des sourires, et, chez les grandes soeurs de jadis, quelques larmes émus, au rappel des jours anciens. Ce fut charmant. Madame Gibeault prononça quelques paroles au nom de ses compagnes. Après avoir évoqué le passé, elle exprima la gratitude et le fidèle souvenir de toutes, en offrant l'hommage aux chères maitresses de jadis dans la personne de la vénérée Mère Marie-Léopoldine. Celle-ci répondit en quelques mots bien sentis et bien dits, et nous transmit la paternelle bénédiction que, sur sa demande, Sa Sainteté Pie XI avait accordée à toutes les élèves de l'Institut, en février dernier. Comme toutes les choses belles et élevées ont un fin, il fallut bientôt nous séparer et reprendre le chemin du retour. Mais nous emportons en nos âmes la douceur de cette journée passée en compagnie de nos Mères et de nos soeurs d'antan. Et cela fut, pour plusieurs, une halte délicieuse.

UNE ANCIENNE

Récréations en plein air Deux grandes manifestations ont eu lieu organisées par le département municipal des récréations pendant le Dr J.P. Gadohis, marqueront cette année l'ouverture de la saison des jeux. La première aura lieu samedi prochain, le 11 juin, au parc Mance, tandis que la deuxième se tiendra à l'occasion de l'ouverture du nouveau terrain Campbell dans le quartier Saint-Paul.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "ferré" que soi" --dirait Lafontaine

Avocat Eugène Simard, b. a., I.L.L. IMMEUBLE "SAUVEGARDE" 82, Notre-Dame Est Montréal. Notaire René Savoie, I.C.I.E. Bachelier de droit et sciences appliquées. Cours préparatoire de professeur. 666, SHERBOOKE OUEST.

Tout à fait délectable! LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE Parfaitement mélangé—d'un goût très fin.

Québec La Malbaie DÉPART DE MONTRÉAL À 9 H. DU MATIN (excepté le dimanche) via Québec, arrive à la Malbaie à 7 h. 30 du soir. Wagon-salons et wagons-restaurants directs. Service également commode au retour. Service des Fêtes de Semaines Wagon-salons avec salons le vendredi soir, arrivée à la Malbaie à 11 h. 05 le samedi matin. Au retour, départ de la Malbaie à 8 h. 50 le dimanche soir, arrive à Montréal à 6 h. 25 le lundi matin. Tous les trains sont à l'heure normale de l'est. Pour autres détails, réserves de places, etc., s'adresser à tout agent Canadien National ou au Bureau des Billets Nationaux, 230 rue Saint-Jacques, Main 4731. CANADIEN NATIONAL La plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

IL Y A QUINZE ANS Le Devoir, du 7 juin 1912. La Chambre des représentants et le sénat du Massachusetts viennent d'adopter le projet de loi permettant au Grand-Tronc l'entrée dans Boston. Montréal doit faire face à une nouvelle grève, celle des employés en confection. Deux mille ouvriers ont quitté le travail à midi. Une dépêche d'Ottawa annonce que le ministère du Commerce met à l'étude le projet d'une assurance maritime canadienne. Les funérailles de M. Alphonse Desjardins, ancien ministre à Ottawa, ont eu lieu ce matin à Terrebonne. Où le R. P. Marquette est mort. Milwaukee, 7. Grâce aux travaux du R. P. Patrick Lomasney, S.J., l'Université Marquette pourra élever un monument à l'endroit exact où le Père Marquette est mort. Pendant trois mois, le R. P. Lomasney a étudié tous les documents historiques conservés aux archives du comté de Mason dans lequel se trouve Ludington, endroit où le célèbre explorateur a rendu l'âme, en 1675. C'est sur une note marginale du manuscrit des Relations des Jésuites que le R. P. Lomasney s'appuie.

DEPARTS DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC 10 juin, Andania, à Glasgow, L'pool. 11 juin, Ansonia, à Ply., Cher., Londres. 12 juin, Albanien, à Belfast, L'pool, Glasg. 13 juin, Antonia, à Ply., Cher., Londres. 14 juin, Auranis, à Glasgow, Liverpool. 15 juin, Assania, à Ply., Cher., Londres. 16 juin, Athina, à Ply., Cher., Londres. 17 juin, Athenis, à Ply., Cher., Londres. 18 juin, Caledonia, à L'erry, Glasgow. 19 juin, Acania, à Ply., Cher., Lond. DE NEW YORK 8 juin, Berensaria, à Cherb., South. 11 juin, Cameronia, à L'erry, Glasgow. 12 juin, Tuscania, à Ply., Le Havre, Lond. 13 juin, Laconia, à Cobh., O'town, L'pool. 14 juin, Maurelania, à Ply., Cher., South. 15 juin, Caledonia, à L'erry, Glasgow. 16 juin, Caronia, à Ply., Le Havre Lond. 17 juin, Boston, 12 juin. Transporte les passagers de troisième classe aux passagers de cabines et de troisième classe.

Service des Laurentides MONTREAL - SHAWBRIDGE - HURON - LAC REMI VIA LE CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA. A partir du dimanche 12 juin, le train qui part actuellement de Montréal (terminus du tunnel) à 8 heures 55 a.m. le dimanche seulement circulerà tous les jours pour Shawbridge, Huberdeau, Lac Remi, et autres endroits des Laurentides. A dater du 13 juin, le train qui part actuellement de Montréal (terminus du tunnel) à 3 heures 45 p.m. tous les jours sauf le samedi et le dimanche, circulerà tous les jours sauf le dimanche pour le lac Remi et stations intermédiaires. A dater du 18 juin, il y aura un train supplémentaire d'après-midi qui quittera Montréal (terminus du tunnel) à 12 heures 30 p.m. pour les stations situées sur ce territoire. Un service commode sera aussi assuré pour le retour à Montréal le dimanche soir. Toutes les heures indiquées sont celles du temps normal de l'est. Pour autres renseignements, s'adresser à l'importe quel agent du chemin de fer National du Canada ou au bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731.

Un centre d'industrie et d'agrément On se représente souvent l'Ontario comme étant une province purement industrielle. Elle possède pourtant les plus magnifiques endroits d'amusement et à faible distance de ses grands centres. Ces forêts vierges parsemées de lacs s'étendent sur des centaines de milles et offrent aux amateurs de la vie de bois tout le charme des sports rustiques; vie de camp, canotage, pêche, etc. Le voisinage des lacs Nipigon et Timagami, le parc Algonquin, sont les plus populaires de ces endroits de vacances. Il y a aussi les fameuses places d'été des lacs Kawartha, des lacs Muskoka, du lac des Baies, les 30,000 îles de la baie George, les rives bleuâtres du lac Huron où l'on peut, dans une atmosphère parfumée de l'odeur des pins, se livrer à tous les sports: golf, tennis, bains, pêche. Il reste encore les Mille-Îles, le paradis des amateurs de bains et de canotage. Tous ces endroits sont d'accès facile par le Canadien National. Détails complets auprès de tout agent du Canadien National ou au bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Main 4731.

NOTAIRE Horace Lippé Placements d'argent—Réglements de successions—Administration de propriétés, etc. 11, PLACE D'ARMES MONTREAL. Professeur René Savoie, I.C.I.E. Bachelier de droit et sciences appliquées. Cours préparatoire de professeur. 666, SHERBOOKE OUEST.

PETITES AFFICHES Tarif TOUTES DEMANDES — Location à l'année, chambres, magasins, etc. — À vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous — La mise en annonce, un mois, remise de 10%. NAISSANCES, DÉCÈS, MESSRS, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

COLLEGE DE BARBIER Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 82 St-Laurent, 1-3-27.

A VENDRE BONNE MAISON à vendre à St-Faustin station, à proximité de la gare, 1300 pieds d'altitude, vue magnifique sur les Carriés et district environnant, grand emplacement, arbrés, Sept pièces et chambre de bain, conditions faciles. Adresse: C. Demery, St-Faustin station. 13-6-27. La terre et le mobilier de M. Narcisse Lévesque, paroisse de Balmoral, comté de Beauce, province du Nouveau Brunswick. Pour termes, s'adresser par correspondance à M. A. P. Noël McLaughlin, avocat et notaire, Campbellton, N. B. 175 acres de terres; (70 acres en culture) et 105 acres en bois, avec bonne grande maison assurée et grande grange; un (1) moulin à farine avec pouvoir à eau, et moulin à scie; un (1) engin à gazoline, 2 chevaux, 2 vaches, 1 relier à bras (bindet), 1 faucheuse, 1 tracteur à force, 1 rouleau, 2 charmes, 3 herbes, 1 voiture, 2 trucks, etc. Termes faciles. 11-6-27.

TERRAINS A VENDRE TERRAINS vacants et terrains bâtis à vendre: chemin Ste-Catherine: 200,000 pds; Boulevard Gouin: 150,000 pds; Rue Laurier, Malouineux: 10,000 pds; A St-Laurent, à Villery, etc. Informations à Crépau et Crépau, notaires, 1422 rue Visitation, Tél. Cherrier 7744.

ARGENT A PRETER A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, Ch. St-Jacques, en immeuble, à vendre en propriété. Etablis 1885. Prix première et deuxième hypothèques. Achetons hypothèques, balances de prix de vente. 16-7-26.

AVIS AVIS est par les présentes donné, que le seize juin courant 1927, à dix heures et demie de l'avant-midi, devant le Tribunal de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Montréal, il y aura une assemblée des héritiers et des créanciers de la succession de AIME-PAUL GHOÏTE, en son vivant Avocat de Montréal, et décédé à Montréal, le trente décembre mil neuf cent vingt-six, afin de nommer un exécuteur à la succession vacante dudit AIME-PAUL GHOÏTE. Montréal, ce deux juin mil neuf cent vingt-sept. (Signé) L.-D. CLEMENT, notaire, 50 rue St-Jacques.

INVENTIONS Demandes le Manuel traitant des Brevets, Patents et Droits de Marque. MARION & MARION 364, rue Université, Montréal.

PHARMACIE LAURENCE Angle des Rues Saint-Denis et Ontario, Montréal. Téléphones: Est 1507 et 4647. Drogues et Produits Chimiques Supérieurs. Tous les remèdes nouveaux. PRESCRIPTIONS médicales remplies avec soin. Livraison rapide par toute la ville.

Six maisons incendiées au Lac Saint-Jean Québec, 7. — Six maisons et sept granges ont été détruites par les incendies de forêts dans la région du Lac Saint-Jean et plusieurs maisons ont aussi été détruites sur la rive nord à la fin de la semaine dernière, nous apprennent des rapports reçus ici par M. Henri Keller, directeur du service de prévention contre les incendies de forêts. L'incendie le plus sérieux s'est déclaré dans le canton Labrecque-Morin, au Lac Saint-Jean. Le feu a commencé à quelque distance de cet endroit mais il s'est rapidement propagé, poussé par un fort vent de l'ouest. Six maisons ont ainsi été détruites en quelques heures ainsi que quelques granges. Le feu a été contrôlé hier soir par les gardes-forêtiers. La pluie a beaucoup facilité le travail des gardes.

Professeur LeBlond de Brumath Bachelier des Universités de France et Laval. Officier d'Académie — Asteur. Préparation à l'entrée de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux diplômes d'instituteur. 259, rue ONTARIO E. Orfèvre M. Josse, de nos jours, ne compterait plus sur Molière pour faire savoir qu'il est orfèvre. Sa carte dans notre Bottin publierait partout sa compétence. Faites de même.

# LETTE DE FADETTÉ

Que la vie serait terne sans la grisurie des printemps qui fleurissent jusque dans nos âmes!  
 Quand les lilas nous jettent au visage leur parfum comme un encens, que les pommiers secouent leurs pétales nacrés sur les gazons frais, que la grande pousse couvre de verdure les arbres, les buissons et les prés, il nous semble que la force irrésistible, qui soulève de terre le plus délicat brin d'herbe, va également permettre à tous les êtres généreux de se réaliser en oeuvres bienfaisantes, que les bonnes volontés sincères auront le pouvoir de se communiquer, et l'on souhaite d'assister au réveil des dormeurs et de voir à l'oeuvre l'activité des discoureurs!  
 Ce serait le printemps des âmes, leur saison de renouveau! Ce n'est qu'un rêve, hélas! que la réalité se charge d'effeuiller comme le vent défeuille les vergers.

N'oublions pas, cependant, que notre propre bonne volonté demeure, comme reste suspendue aux arbres la promesse de fruits que le soleil et les jours mûriront.

Notre bonne volonté en suscitera d'autres: ceux qui agissent, qui ne perdent aucune occasion de faire leur part de bien sont des semeurs de bonté, c'est grâce à eux qu'il y a dans le monde un contre-poids à la grande misère à laquelle chacun de nous ne pense pas assez!

Nos vagues désirs d'être bienfaisants nous entretiennent dans l'illusion que nous sommes bons, prenons-nous donc enfin à des oeuvres précises pour l'être réellement.

Aumône ici, visite là, envoi d'effets ou de meubles aux maisons de refuge, assistance aux coutures de charité, voilà des actes qui témoignent de notre bonne volonté, c'est en les multipliant dans toutes les directions que nous serons utiles et charitables.

Je ne sais, chers lecteurs, si vous constatez comme moi, que le nombre des gens déshabillés et malheureux augmente considérablement. Ce n'est sûrement pas parce que la vie est plus pénible que par le passé; au contraire, si nous comparons l'effort et le travail de nos jours avec ceux des anciens, nous verrons que tout est facilité par les inventions modernes.

C'est nous qui sommes plus exigeants, nos désirs et nos ambitions éteignent la joie que nous devrions avoir du seul fait que nous ne sommes ni aveugles, ni infirmes, et que nous avons suffisamment pour vivre.

Nous avons tous des causes de tristesse, la tristesse est comme un brouillard toujours suspendu au-dessus de nos têtes et que le soleil de la joie ne réussit jamais à dissiper complètement. Nous l'apportons avec nous en venant au monde, elle nous suit, de près ou de loin et il n'y a pas d'humains qui n'aient leurs angoisses et leurs souffrances.

Les âmes courageuses seules ne se laissent pas dominer par la tristesse: elles la combattent par l'activité et la générosité. Soyons de celles-là, et apprenons à retremper nos forces morales dans la solitude et le recueillage des haltes annuelles loin du tapage et de l'agitation des villes.

Il est bon de s'entretenir avec ses pensées, de s'habituer à voir le mouvement des êtres et des choses auquel nous ne pouvons pas échapper, et d'apprendre à nous conformer avec sérénité à notre destinée: nos récriminations et nos plaintes ne changeront rien à l'ordre des choses, si nous en étions convaincus, nous cesserions de nous lamenter.

## FADETTÉ

# L'A. C. J. C. et l'épargne

Une lettre de S. G. Mgr De celles — Le vénérable évêque de Saint-Hyacinthe apporte à l'A.C.J.C. un précieux témoignage et demande qu'on multiplie ses cercles dans son diocèse — Sages et importantes considérations sur l'économie, le luxe et l'épargne

S. G. Mgr De celles, évêque de Saint-Hyacinthe, vient d'adresser à son clergé l'importante lettre qui suit:

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne poursuit près de nos jeunes gens son travail de formation religieuse et sociale. Depuis vingt-trois ans, à des dates très rapprochées, elle organise des congrès, où elle met au programme des sujets extrêmement pratiques. Dans ces réunions d'études, elle veut surtout orienter ses membres vers l'apostolat. C'est même là une des caractéristiques de cette association d'éveiller l'attention et d'amener les hommes d'oeuvres à étudier et à discuter les questions les plus vivantes et les plus urgentes de notre temps. Souvent elle a joué le rôle de précurseur et a donné le branle à de puissants mouvements sociaux. Il est juste de le reconnaître et de lui en donner crédit.

Cette année, le Conseil central de l'Association a choisi notre ville pour la tenue de ses assises. Ce sera le deuxième congrès de Saint-Hyacinthe: en 1916, on venait étudier l'agriculture; cette fois, les premiers, deux et trois juillet prochain, on examinera l'importante question de l'épargne, sous le triple aspect, individuel, familial et national.

Je serais heureux, à l'occasion de ce congrès, de voir un grand nombre de prêtres et de jeunes gens du diocèse s'intéresser à la si méritante Association catholique de la Jeunesse canadienne. Sa Sainteté Pie XI, il y a à peine deux ans, lors du congrès universel de la Jeunesse catholique, recommandait la formation des cercles de jeunes gens dans tous les diocèses du monde. Le Saint-Père est revenu sur ce sujet devant les groupes de la Jeunesse italienne et française. C'est donc sentir, penser et agir comme le Pape que de demander aux prêtres du ministère, curés et vicaires, de mettre tout en oeuvre pour fonder dans leur paroisse un cercle de l'Association catholique de la Jeunesse. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de paroisses dans notre diocèse où un prêtre ne pourrait réunir une douzaine de jeunes gens, de quinze à trente ans, pour les entraîner vers la supériorité par la piété, l'étude et l'action. Cela demanderait parfois des sacrifices, je le sais, mais depuis quand fonderait-on une oeuvre de Dieu sans y mettre à la base la souffrance chrétienne. Là, comme ailleurs, la parole de l'Esprit-Saint reste la règle: *sine effusione sanguinis non fit redemptio*. (Hebr., IX, 22).

La production, la répartition et la consommation. La consommation c'est l'utilisation ou l'emploi rationnel et judicieux, sage et économique, des biens matériels. Si dans l'usage des choses on cherche à en tirer la plus grande utilité possible, on a l'économie proprement dite; si on veut au contraire en différer l'emploi, afin d'en obtenir des fruits abondants ou de meilleure qualité pour soi-même et pour la société, on a l'épargne.

L'Association catholique a mis l'épargne seule à son programme. Mais comme l'économie et l'épargne vont aisément de pair, je pense que l'on parlera bien un peu des deux, soit parce que l'économie est épargniste, ou que l'épargniste est économe, soit parce que le meilleur moyen de faire de l'épargne c'est de pratiquer l'économie.

L'épargne, de quelque façon qu'on la pratique, c'est toujours une consommation différée, une capitalisation, une mise de valeur en réserve. Ainsi l'ouvrier fait de l'épargne, s'il met chaque semaine quelques sous de côté pour les jours de sa vieillesse; ainsi le père de famille fait de l'épargne, s'il paie les frais nécessaires pour la formation physique, intellectuelle et morale de ses fils; parce que l'un et l'autre diffèrent la consommation de leurs biens, afin d'en retirer des fruits meilleurs et plus abondants.

Chez tous les civilisés et à toutes les époques, l'épargne s'impose. La prudence en fait une nécessité. Le Sage nous avertit qu'il y a un temps pour tout (Eccl., III, 1-5), et qu'on ne peut pas toujours planter ni toujours récolter. De nos jours, l'épargne s'impose d'une façon très particulière à toutes les classes et à cause de l'instabilité des positions sociales et de la fréquence des revers de fortune. Cependant deux groupes d'hommes sont singulièrement obligés de pratiquer l'épargne: je veux dire les ouvriers des villes et les agriculteurs. Sans cette habitude de l'épargne, ils n'éviteront pas les tristes effets de leur imprévoyance. Un jour ou l'autre ils seront réduits à la misère et à l'indigence.

Quant il est question de consommation ou d'usage des biens terrestres, il y a toujours des excès à éviter, l'avarice est la prodigalité.

L'avarice, dont il n'est pas question ici, se présente comme une faiblesse individuelle et ne peut pas soulever l'attention de la classe sociale. Il y aura toujours des prodigalités, mais elles seront toujours relativement rares, car elles coûtent cher à l'individu qui aime l'argent pour l'argent, pour le plaisir d'accumuler et qui se prive du nécessaire afin d'augmenter son trésor. Ce sont de bien pauvres gens que le Saint-Esprit qualifie d'idolâtres (Eph., V, 5). La prodigalité est chose plus grave, parce qu'elle est souvent un désordre social; elle se rencontre partout, chez les jeunes et chez les vieux, chez les riches et chez les pauvres. Ceux qui dépendent d'intérêt et de capital, ceux qui gaspillent salaires et revenus sont la masse et la prodigalité est devenue une plaie sociale. Il faut donc éviter cet excès, y remédier, et pour cela pratiquer l'épargne.

Trois obstacles s'opposent à l'épargne: l'absence d'économie, le luxe et l'amour du plaisir.

L'absence d'économie. On ne sait plus tirer des choses la plus grande utilité possible. Jadis, pour faire beaucoup on prenait peu. Saint-Eloi exécutant deux trénes avec la quantité de métal précieux qui lui avait été fournie pour un seul; nos mères ingénieuses qui savaient de leurs doigts orner leurs maisons et vêtir leurs enfants, sont devenues rares, et l'économie intelligente et savoureuse qui sait tirer des merveilles de ressources médiocres. C'est de la femme économe que le Saint-Esprit trace le portrait dans le trente et unième chapitre des Proverbes, quand il nous présente l'exemplaire mère de famille s'adonnant, dès l'aube et pendant tout le jour aux mille soins d'épouse fidèle, d'institutrice de ses enfants, de cuisinière, de tissandière, de cuisinière, d'économe et d'administratrice générale.

En lisant cette page inspirée, on songe tristement que dans nos villes et dans nos campagnes, il se rencontre des foyers où la femme ignore l'économie. C'est merveille d'y voir la quantité de choses inutiles, perdues, brisées ou flétries dans ces maisons mal tenues. Si on jette un regard sur les alentours de beaucoup de fermes dans nos campagnes, on est bien obligé d'admettre

# EATON

Gare aux mouches! Posez  
**DES MOUSTIQUAIRES**  
 dans vos portes et fenêtres

Prenez les dimensions de vos fenêtres et commandez par numéros — appelez UPTOWN 7000 si vous ne pouvez pas venir au Magasin.

Fenêtres			
No	Hauteur	Extension	Prix
1	10 pouces	18 à 28 pouces	.35
5	14 pouces	18 à 28 pouces	.40
7	14 pouces	26 à 44 pouces	.55
9	14 pouces	34 à 60 pouces	.75
12	18 pouces	22 à 36 pouces	.60
13	18 pouces	26 à 44 pouces	.70
15	22 pouces	26 à 44 pouces	.80
16	24 pouces	30 à 52 pouces	1.00
17	24 pouces	34 à 60 pouces	1.10

Trois dimensions et deux modèles — 2 pieds 8  
 x 6 pieds 8, 2 pieds 10 x 6 pieds 10, 3 x 7 pieds.  
 Unies 2.00 — Vernies 3.50

8088-801-RUE STE-CATHERINE

**T. EATON & CO**  
 DE MONTREAL

## En Chine

Pekin, 7. (S.P.A.) — Des négociations pour la conclusion d'une paix définitive entre les factions rivales du nord et du sud de la Chine et la création d'une alliance de trois des plus puissants chefs militaires de Chine, afin d'en exclure et expulser définitivement le communisme, sont actuellement en cours, a déclaré aujourd'hui un porte-parole du maréchal Chang-Tso-Lin, le dictateur de Mandchourie.

## M. Norbert Desautels

Le doyen des fonctionnaires de la Cour supérieure, au palais de justice de Montréal, M. Norbert Desautels, protonotaire adjoint, a célébré hier, le quarantième anniversaire de son entrée au service de la province. M. Desautels entra à la Cour supérieure le 6 juin 1887, à l'âge de vingt-sept ans. Pendant de longues années il fut préposé à la tenue des pluriplis, puis il prit charge de la préparation et de la taxation des mémoires de frais, charge qu'il occupe encore aujourd'hui.

## En Chine

Pekin, 7. (S.P.A.) — Des négociations pour la conclusion d'une paix définitive entre les factions rivales du nord et du sud de la Chine et la création d'une alliance de trois des plus puissants chefs militaires de Chine, afin d'en exclure et expulser définitivement le communisme, sont actuellement en cours, a déclaré aujourd'hui un porte-parole du maréchal Chang-Tso-Lin, le dictateur de Mandchourie.

## Concours d'histoire du Canada

La Commission des études de l'Université de Montréal a mis à la disposition de la Faculté des lettres un jeu de trois médailles (or, argent et bronze). Ces récompenses sont proposées, par le comité du soixantenaire de la Confédération, pour un concours sur l'histoire du Canada.

La Faculté annonce aujourd'hui ce concours au public. Le sujet sera "Montrécal" le développement de nos libertés politiques depuis la conquête jusqu'à nos jours. — Show the growth of our political liberties from the conquest up to our present status".

Les manuscrits, écrits en français ou en anglais devront être remis au secrétaire de la Faculté avant le 1er novembre. L'attribution des médailles sera faite avant le 31 décembre.

La Faculté espère que ce sujet d'intérêt primordial attirera un bon nombre de concurrents, parmi la jeunesse étudiante surtout.

## Société St-Jean-Baptiste

La section Papineau, de la Société Saint-Jean-Baptiste tiendra une assemblée mercredi le 8 juin à 8 h. du soir au lieu ordinaire.

## Feu M. Pierre Gariépy

M. Pierre Gariépy est décédé à l'âge de 62 ans. Survivait au défunt: sa femme née Léa Leduc, quatre fils, sept filles dont deux religieuses et de nombreux petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église Saint-Clément de Viauville le 25 mai dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L.-A. Desjardins, curé, qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Blain et Moreau comme diacre et sous-diacre. La chorale de Saint-Clément sous la direction de M. L. Boulanger, rendit la messe de Perreault. M. J. Marchand touchait l'orgue. Les solistes étaient MM. A. Roy, P. Chartrand, I. Séguin.

## Concours d'histoire du Canada

Conduisaient le deuil: ses fils, Edouard, Camille, Paul et Jean, ses filles Marthe, Marie, Cécile, Antoinette, Thérèse et Soeur Saint-Lauréncia des Soeurs de la Miséricorde, ses frères Onésime et Moïse Gariépy, ses belles-filles, Mmes Camille et Edouard Gariépy, ses beaux-frères Georges Leduc, H. Desjardins, ses belles-sœurs, Mmes Onésime, Frédérique et Ludger Gariépy, Mmes H. Desjardins, D. Lalonde, ses gendres MM: E. Caron et Wilfrid Desjardins, ses neveux MM. Léopold, Aquila Gariépy, Antonio Leduc, W. Montreuil, ses nièces Mmes F. Hébert, W. Montreuil, U. Contant, A. Leduc, Edmondine et Blanche Gariépy, sa cousine Soeur Marie-Eugène, des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

On remarquait dans l'assistance M. J. Perrot portant le drapeau du Sacré-Coeur, les notaires A. Beauchamp et A. Dumontet, Dr X.-P. Bélanger, MM. Napoléon Dufresne, Oscar Lalonde, échevin, Georges, Théodore et Léon Martin, L. Garneau, J. Brière, J. Fréchette, J. Roch, C. Thériault, A. Bélanger, W. Moquin, A. Geoffroy, J. Geoffroy, J. Minsin, P. Gagnon, H. Grenon, J. Lavallée, M. Saint-Cyr, Mmes D. Sarault, H. Fréchette, J. Roch, J. Leduc, J. Hamel, G. Picard, P. Morin, Mlles Léda

## Feuilleton du "Devoir"

# La Belle et la Bête

Par Mario DONAL

(Suite)

Il sourit tristement.  
 — En titre, non en fait. J'y entrai pour la première fois demain afin de bénir la tombe de lord O'Brian. Mon ministère ne s'applique qu'à une trentaine de catholiques dans le bourg et les environs. Si je n'étais un vieux missionnaire, incapable d'un rôle plus actif, ce poste serait une douloureuse sinécure.

Le prêtre parlait lentement et sa voix, cassée par de laborieuses et ardentes prédications, était pleine de tristesse, du regret de ses énergies perdues. Dans le petit salon, blanc, propre, aux rideaux de mousseline, aux fauteuils de fine paille et qui ressemblait à un parloir de couvent, l'athlète vieillissant regardait la broussaille et ses dangers, le jointain

apostolat qu'exaltait l'espérance du martyre.

— Mais parlons de vous, mon enfant, dit-il. Quel conseil voulez-vous de moi?

Ghislaine se sentait en confiance avec le vieux prêtre. Elle lui conta rapidement ce qui l'avait amenée à Incheonay et ce qui s'en suivait.

— Acceptez, ma fille, acceptez, dit-il vivement. Nous appelons Providence ce que les anciens nommaient le Fatum. Au fond l'idée est la même. Nous devons croire que rien ne se produit sans avoir été réglé par une volonté souveraine et pour notre plus grand bien. Qui sait quelle mission miséricordieuse est réservée à votre patience? Et puis, il n'est pas défendu de rechercher les avantages matériels. Pensez-vous trouver en France une situa-

tion équivalente?

— Non. Le travail des femmes est peu productif. Ce qui me tente surtout, c'est la possibilité de ne pas me séparer des enfants. Mon frère me donnera bien un peu de souci.

— Quel âge a-t-il?

— Seulement huit ans.

— Ne vous tourmentez donc pas. Il est encore jeune; rien ne presse de lui faire commencer des études réglées. Jusqu'à sa première communion, je puis m'en occuper; j'ai quatre élèves déjà, quatre garçons appartenant à mes ouailles; il fera le cinquième. Ensuite, vous le mettez en pension, à Inverness, c'est tout près d'ici. Nous le caressons dans une honorable famille et il suivra les cours du collège. Tout s'arrange, ma chère fille, quand on suit sa vie droitement et avec bonne volonté. En stricte conscience, lord O'Brian doit à ses jeunes parents le léger avantage qu'il leur assure pour plus tard, et il est excessif qu'il vous faille l'acheter par l'aliénation de votre liberté. C'est bien ce qui vous découvre l'intention providentielle en tout ceci.

Venez voir mon église, ma fille. Elle est presque aussi pauvre que

l'étable de Bethléem.

Ils sortirent, et au lieu de traverser la cour, ils prirent une allée du jardin d'entrer dans le petit temple par la sacristie.

L'édifice est du commencement du dix-septième siècle, expliquait l'abbé. Il porte les armes des Mac-Harty. C'est vers ce temps-là que la lignée mâle s'éteignit. Une seule fille restait qui épousa un lord O'Brian. Comme tous les Mac-Harty avaient été les ennemis du pouvoir royal, jamais un souverain anglais ne voulut autoriser le transfert du titre et du nom.

Ils étaient dans le temple. A travers de très beaux vitraux, le soleil jouait sur les dalles blanches et animait d'une vie surabondante les personnalités des fresques mi-effacées qui recouvraient les murailles.

— Le Mac-Harty qui a bâti cette église l'avait enrichie de vases précieux, de lampes d'or, d'autels de marbre, continua le chapelain. Des iconoclastes l'ont dévastée, et les derniers lords furent des indifférents qui ne prirent aucun souci du culte divin. Si le fondateur n'avait établi une dotation perpétuelle, chapelle et chapelain auraient disparu, au grand dommage du petit nou-

catholique perdu parmi la population presbytérienne.

De la primitive splendeur du temple, il ne restait rien; l'autel était de bois peint sans goût, sculpté sans art, orné de flambeaux désagréés. Mais une corbeille de fleurs fraîches éclatait dans cette pauvreté.

— Notre seul luxe, dit le prêtre. Même en hiver, nous avons des roses, grâce à une excellente paroissienne, Mme Farroll, qui met sa serre au service de l'autel. Je vous engage à vous présenter chez elle et à nouer des relations. Vous en tirez profit et agrément, car c'est une femme d'esprit et de cœur. Je lui parlerai de vous.

— Je vous en serai bien reconnaissant, dit Ghislaine dont l'âme s'allégeait insensiblement depuis que, devant elle, s'aplanissait le chemin.

Certes elle ne s'imaginait pas que sa vie serait désormais semblable au cours d'un ruisseau tranquille qui file entre deux bords fleuris. Il lui suffisait, pour être persuadée du contraire, de se souvenir du rictus qui crispait les lèvres de lord O'Brian, de se rappeler son petit rire de crécelle et le ton acerbe et cassant de ses phrases sceptiques.

Ce serait un maître maussade, et il lui faudrait se remémorer souvent l'intérêt des orphelins pour ne pas secouer le joug.

Mais elle aurait toutes les patientes afin de mener sa tâche à bien. Lorsqu'elle entra à l'auberge, Mme Temple l'accueillit par des exclamations.

— Les signes n'ont pas menti; la cloche a tinté, et le vieux loup est mort. Est-ce que vous avez eu grand-peur, Madame?

— Oh! je n'aurais pas voulu me trouver à votre place.

— Vous savez déjà?... dit Ghislaine.

— Sans doute. Il y a, paraît-il, un nouveau lord, et il vient de m'envoyer commander le repas qui doit être distribué aux pauvres, comme c'est l'usage dans la seigneurie. Le ciel ait l'âme du défunt et garde le vivant.

A présent, les de Kerthir étaient à Incheonay. Lorsque, cet après-midi, Ghislaine franchit le pont de pierre qui menait de la route au château, son cœur battait à coups précipités. C'était le premier pas dans le chemin, sans doute semé de plus de

cailloux que de fleurs, où elle marcherait désormais.

Elle se retourna vers le cottage qu'elle venait de quitter.

Sur le perron fleuri de pots de géranium, Raymonde, Armelle, Yves, dominés par la longue silhouette de Corentine Quimper, lui envoyaient des baisers.

Elle agita son mouchoir pour leur répondre.

Les chers petits! Ils jubilaient du changement de leur existence. La vieille bonne, héroïquement, devrait ses regrets. Pour elle, s'exiler de la lande avait été un dur sacrifice. Elle avait espéré mourir dans le village où elle avait vécu, dormir auprès des Kerthir si fidèlement servis. Eh bien, non, elle se reposait en terre hérétique, chez les Anglais détestés, car elle ne resterait pas en Bretagne sans la demoiselle et les petits. Est-ce que M. Jean, au moment de fermer les yeux, pour toujours, ne lui avait pas dit:

— Corentine, sois-leur dévouée jusqu'à la fin.

Pouvait-elle déchoir à M. Jean? Elle avait emporté de la terre de la lande avec un pied de bruyère et un de géneté, tout de suite en arrivant, elle avait plantés. Les papillons d'or et les mouches blanches et mauves des fleurs de la patrie lointaine la consoleraient de l'exil. (A suivre)

Le Journal est imprimé aux Nos 3815 et 3816 de la rue Notre-Dame Est. à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, à responsabilité limitée, GEORGES PELLÉTIÉ, administrateur et secrétaire.



LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Roy est mis hors de combat et Fontaine perd aux points

Philadelphie, 7. — Dix mille personnes ont assisté à la séance de boxe qui eut lieu hier soir en cette ville...

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Table with 3 columns: Team, Points, Opponent. Includes Cleveland, Philadelphia, Chicago, Boston.

LIGUE NATIONALE

Table with 3 columns: Team, Points, Opponent. Includes Brooklyn, St-Louis, Boston, Chicago.

LIGUE INTERNATIONALE

Table with 3 columns: Team, Points, Opponent. Includes Toronto, Reading, Newark, Rochester.

POSITION DES CLUBS

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists various teams and their standing.

JOUTE DE CROSSE ENTRE CANADIENS ET AMERICAINS

L'un des événements les plus importants de la saison pour les fervents du jeu de crosse à Montréal sera incontestablement la joute de mercredi soir...

Deux bonnes parties de baïlle molle

LE G.P.R. A BATTU LE C.N.R. LORS DE L'OUVERTURE DE LA LIGUE DES CHEMINS DE FER ET TELEPHONES ET LE SOUTHERN A ANNULÉ AVEC LE BELL

Deux intéressantes parties de baïlle molle ont été jouées hier soir, au parc Thornton, pour l'ouverture de la ligue des Chemins de fer et Téléphone.

DRUMMONDVILLE BAT RICHMOND

Drummondville, 7. — Malgré que la température était incertaine, une foule d'amateurs assistaient à la partie de dimanche le 5 juin à Drummondville...

A LA REUNION DE THORNCLIFFE

Toronto, Ont., 7. — Backrope, appartenant à l'écurie R. L. Freeman, a remporté sa deuxième victoire consécutive de la réunion en gagnant la course finale, l'épreuve principale de la dernière matinée...

DRUMMONDVILLE

Gauthier, A., 3b. 3 0 2 3 4 0. Poirier, 2b. 3 1 1 2 1 0. L. Corrivéau, c.d. 4 0 1 0 0 0. Scharmel, 1. 3 0 1 2 3 0. Béaulac, a.c. 4 0 0 2 3 0. Fortin, 3b. 3 0 1 3 3 0. Rochefort, 1. 1 0 0 1 1 0. Poitras, 1. 2 0 0 1 0 0.

L'enquête des douanes

LE CAS DE LA CANADIAN TOBACCO BY-PRODUCTS COMPANY — WAGONNETS REVENDUS A BAS PRIX

À la reprise de l'enquête sur les commissions, hier après-midi, la commission s'est occupée du cas de la Canadian Tobacco By-Products Company.

LA MONT-ROYAL BRICK COMPANY

M. W. K. McKeown, avocat, président de la Mount-Royal Brick Company, aujourd'hui défunte, est intervenu devant le juge Brown...

HIER MATIN

M. E. Lennie, percepteur intérimaire des douanes, à Montréal, a déclaré hier matin que les douaniers sont chargés d'estimer les marchandises aux gares.

LES SENTENCES AUX ASSISES

Le juge Wilson a condamné Joseph H. Farley, coupable de commerce de narcotiques à cinq ans de pénitencier, Charles Galley, un complice, et témoin de la couronne...

LE RADIO

Nombres intéressants

- Mercredi soir, à 8 h. 30, au poste WEAF et chaîne, Mario Chamlee, ténor.
- Mercredi soir, à 9 h. 30, opéra, au poste WTAM.
- Jeudi soir, à 7 h. 30, au poste WEAF, Hans Barth, pianiste.
- Vendredi soir, à 8 h. 15, au poste WEAF, comédie musicale.
- Samedi soir, les postes américains se sont relégués pour l'arrivée de Lindbergh.

Programmes de mardi Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

Programmes de jeudi Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

Programme de mercredi Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

Programme de vendredi Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

Programme de samedi Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

Programme de dimanche Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

Programme de lundi Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

Programme de mardi Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

Programme de mercredi Postes canadiens

- CFPC, 411m. Montréal. — 12 h. 35: Orchestre, bourse, etc.
- CKAC, 411m. Montréal. — 4 h. Bourse, 7 h. 45: Orchestre du Windsor.

100% Satisfaction. Il peut fumer ainsi à cœur de jour, simplement parce qu'il fume le tabac PUR CANADIEN NATUREL FOREST FRÈRES.

Formidable réquisitoire du juge Lacroix contre le cinéma

Le président du tribunal des jeunes délinquants affirme que le cinéma est actuellement une école de vol pour les jeunes garçons et de vice pour les fillettes - Des constatations alarmantes qu'il a faites depuis quatre ans - L'enfant vole pour satisfaire sa soif de cinéma - Le goût de l'aventure et du vagabondage - Cinéma où il se commet des attentats à la pudeur - Le racolage, à la sortie des boîtes, boulevard Saint-Laurent - Le soir même d'une représentation de Camille - Le juge Lacroix conclut que l'enfant, au moins jusqu'à seize ans, accompagné ou non, doit être exclu du cinéma - Le cinéma n'est pas meilleur le dimanche que la semaine

QUE L'ON SACHE QUE NOUS AVONS DES PRINCIPES RELIGIEUX ET MORaux ABSOLUMENT DIFFERENTS DE CEUX DES PRODUCTEURS DE CINEMA

"Que l'on sache que nous avons des principes religieux et moraux absolument différents de ceux des producteurs de cinéma."

C'est par ces paroles que le juge Lacroix, président du tribunal des jeunes délinquants, terminait un formidable réquisitoire contre le cinéma, hier après-midi, à l'enquête du Laurier-Palace.

Après avoir accumulé la preuve écrasante des constatations qu'il a faites au cours de ses quatre années de magistrature, le juge Lacroix en est venu à la conclusion que l'enfant, au moins jusqu'à l'âge de seize ans, accompagné ou non, doit être exclu du cinéma. Le cinéma, c'est pour le jeune garçon une école de vol; pour la fillette une école de vice.

L'enfant vole pour satisfaire sa soif de cinéma et dans ces maisons il reçoit les pires leçons: Après avoir assisté à la représentation d'un film suggestif, Camille, plusieurs couples d'enfants étaient arrêtés au paré Lafontaine, la nuit, pour attentat à la pudeur. Dans un cinéma du boulevard Saint-Laurent, le Midway, de l'avenue même d'aujourd'hui, il se commet les pires indécentes. A la porte d'autres boîtes du boulevard Saint-Laurent, le racolage se pratiquait systématiquement. Comme résultat des fillettes ont été séquestrées dans des maisons de désordre. Trois placiers d'un grand théâtre, de l'Ouest ont été condamnés pour une affaire du même genre. Le cinéma a été l'occasion de maints cas de maternité illégitime: du cinéma à la salle de danse et à la maison de passe.

Le cinéma pousse l'enfant aux pires excès, lui donne le goût de l'aventure, du vagabondage, le détachement physique et moralément. Dans quarante pour cent des cas les enfants traduits pour vol, devant le juge Lacroix, sont les victimes du cinéma. De tout petits ont tellement soif du cinéma qu'ils cherchent à y passer la nuit pour être là le lendemain. De pauvres fillettes sont victimes du film passionnel; d'autres sont fascinées par leurs actrices favorites: se peigner comme Norma Talmadge!

Il faudrait pour l'enfant un cinéma qui lui convienne, qui serve à l'instruire et à le former, non pas à le distraire. A propos du cinéma dominical, le juge Lacroix dit que les représentations ne sont pas meilleures le dimanche que la semaine. C'est toujours la même pourriture servie et préparée par des gens qui ne pensent pas comme nous et qui n'ont pas nos principes de religion et de morale.

Le juge a dénoncé d'une façon particulière le Midway et d'autres boîtes du même genre où l'affichage des images et des réclames est simplement odieux. Nous reproduisons son témoignage aussi substantiellement que possible:

LE CINEMA Pousse AU VOL. Le juge Lacroix prête serment et Me Bertrand, qui représente le ministère public, lui pose cette question: "Comme président du tribunal des jeunes délinquants, avez-vous des suggestions à nous faire au sujet de l'opportunité d'admettre les enfants au cinéma?"

"Il y a quatre ans, répond M. Lacroix, que je préside la Cour juvénile de Montréal, la seule du genre qui existe dans la province. Au cours de ces quatre années, 14,000 enfants ont comparu devant moi. Le crime le plus fréquent chez les enfants, les garçons surtout, c'est le vol. A la Cour juvénile, il importe, si le juge voit vraiment que son tribunal soit juvénile et non pas un simple tribunal de droit commun, de rechercher les causes de la criminalité, les responsabilités. C'est là, avec l'aide de son personnel, le juge peut toujours y parvenir. C'est ainsi que l'on parvient à découvrir les causes des vols commis par des enfants qui nous sont amenés."

"Les jeunes enfants, de 8 à 14 ans surtout, aiment beaucoup le cinéma, à tel point que certains, quand leurs parents ne leur donnent pas d'argent, qu'ils n'en ont pas autrement, volent pour se procurer la somme nécessaire pour le fréquenter. J'en ai fait très souvent la constatation, de même que les détectives et les parents des enfants eux-mêmes."

Chaque année le juge Lacroix adresse un rapport statistique au gouvernement fédéral. Ce rapport est préparé avec la collaboration du personnel de la cour. Par exemple, pour 2,000 ou 3,000 causes de vols, on réclame la proportion de celles qui sont dues directement au cinéma. L'an dernier, la proportion était de 40 pour cent. Dans chaque cas, le vol provenait du désir qu'avait eu l'enfant d'assister à des représentations cinématographiques. N'ayant pas d'argent, ils avaient volé pour s'en procurer et satisfaire leur désir.

Ces enfants volent habituellement de petites sommes, 10, 25, 50 sous, soit à des parents ou encore à des étrangers, quand ils le peuvent. Par exemple, si un enfant fait quelque travail pour un marchand, il pigera dans la caisse. Le soir même, le voleur se rend au cinéma. S'il a pris assez d'argent, il amène presque toujours de petits amis, des enfants plus jeunes que lui.

UNE SOIF INEXTINGUIBLE. Chez les enfants plus jeunes, jusqu'à dix ans, le cinéma crée comme une soif inextinguible. Plus ils y vont, plus ils veulent y aller. Les agents de la Cour juvénile sont allés,

au milieu de la nuit, en cherchant qu'ils voulaient coucher au théâtre. Le juge cite le cas d'un enfant de dix ans que la police est allée chercher ainsi au moins une dizaine de fois, la nuit, dans une salle de cinéma. Il y était demeuré pour assister à la représentation du lendemain.

LE GOUT DE L'AVENTURE. Le cinéma donne le goût de l'aventure. L'an dernier, des conducteurs du Delaware & Hudson ont ramené à la Cour juvénile trois enfants qui avaient fait le voyage jusqu'à Rouse's Point, en s'accrochant à un bien que mal sous des wagons de marchandises. Des cas de ce genre se sont produits deux ou trois fois. Les enfants ont avoué que c'était au cinéma qu'ils s'étaient inspirés, qu'ils avaient appris comment disposer des planches sous les wagons pour s'y installer.

LE GOUT DU VAGABONDAGE. Le cinéma donne aux enfants le goût de coucher dehors, dans un gros tuyau, par exemple, dans un hangar, sous une galerie. Il se présente 700 ou 150 causes de ce genre annuellement. Quand on a construit l'agout de l'avenue du Parc, les gros tuyaux étaient disposés le long de la rue. Deux ou trois fois des enfants s'y étaient réfugiés pour la nuit, ils avaient pourtant un foyer. Le cinéma leur avait donné le goût du vagabondage. Quand le juge leur demande où ils ont pris ce goût, les enfants répondent: Au Caméo; au Midway.

AU MIDWAY. "J'ai 150 noms d'enfants traduits en Cour juvénile parce qu'ils venaient fréquenter le Midway", affirme le juge Lacroix; et il ajoute: "Au moins cinq ou six d'entre eux nous ont dit qu'ils se commettaient des actes d'immoralité dans ce théâtre. Des adultes paient l'admission des enfants et commettent avec eux les actes en question. J'ai puni un ou deux adultes, il y a environ trois semaines."

L'EFFET CHEZ LES FILLETES. Le cinéma crée une mentalité bien spéciale chez ceux qui le fréquentent. Le cinéma engourdit le sens moral. Chez les fillettes cependant, il pousse moins souvent au vol. En 4 ans, c'est à peine si 25 causes de vol par des fillettes se sont présentées. Ce qui influence la jeune fille au cinéma, c'est le baiser. Le juge affirme qu'il l'a constaté maintes et maintes fois. En août dernier, par exemple, on avait représenté dans un théâtre un film intitulé Camille. Dès le lendemain de la première représentation, quatre ou cinq jeunes couples, les uns appartenant à de si bonnes familles que le juge n'a pas voulu garder de dossiers—étaient traduits en Cour juvénile pour indécence. Ils avaient été surpris, la veille au soir, par Lafontaine, en train de reconstituer, en pire, ce qu'ils avaient vu au cinéma. Tous ces enfants ont naïvement avoué ce qui les avait inspirés, la représentation de Camille. Très souvent de toutes jeunes filles ont fait des aveux de ce genre au juge Lacroix. C'est toujours le cinéma qui les a provoqués à commettre ces actes.

Le cinéma donne aux fillettes le goût des toilettes exagérées, bien au-dessus des moyens de leurs parents. Des enfants hautes comme rien du tout cherchent à se peigner comme Norma Talmadge et que d'autres singeries encore. L'enfant n'a qu'un désir, copier, imiter ce qu'il a vu sur l'écran.

L'ECOLE DU VOL. On le constate même dans la manière dont les jeunes garçons s'y prennent pour voler. Ils entrent dans une épicerie par le souterrain; ils marchent à pas de loup; pendant ce temps, un chef de bande restera à l'extérieur et prendra un air indifférent, sifflant un air. Le cinéma enseigne aux enfants à vendre ce qu'ils ont volé et la Cour juvénile a déjà découvert des gens qui se font une spécialité de ce genre de recel.

UN BON EFFET? Me Bertrand: "Avez-vous pu constater des cas où le cinéma avait eu bon effet sur un enfant?"

— Non, et ceux-là ne viendraient pas chez nous. J'ai pu constater que 5 pour cent des enfants qui comparaissent à notre tribunal ne sont pas affectés par le cinéma."

Le juge Lacroix s'informe quant au cinéma pour chaque enfant qui comparait parce qu'il s'est rendu compte que c'est l'une des principales causes de la délinquance des enfants. S'il le faut l'enfant habitué au cinéma vole pour y aller. "Ca n'est pas une opinion personnelle, note le juge, c'est une constatation que j'ai pu faire d'après une preuve assermentée."

PAS D'ENFANTS. MEME ACCOMPAGNES. "Avec le cinéma que nous avons, les enfants de moins de seize ans, même accompagnés, ne devraient pas être admis aux représentations. Le cinéma n'est pas meilleur parce que l'enfant a un gardien."

CE QU'IL FAUDRAIT. Le juge Lacroix ne considère pas que le cinéma soit mauvais en soi. C'est le cinéma tel que nous l'avons qui ne vaut rien. Il verrait avec plaisir des représentations cinématographiques données dans

de grands théâtres, organisées par les autorités municipales, provinciales ou fédérales, mais sous la surveillance d'honnêtes gens, des représentations préparées spécialement pour les enfants, des représentations qui ne seulement ne pourraient être dommageables ni physiquement ni moralement mais qui pourraient avoir une valeur éducative. Il faudrait nécessairement que ces films soient étudiés et examinés par des gens honnêtes et qui connaîtraient quelque chose. La chose n'est pas possible dans les théâtres tant que ces établissements seront exploités par des gens qui ne recherchent que le profit à réaliser et tant que la censure sera faite comme elle l'est actuellement. Les films qu'on montre dans les théâtres sont peut-être inoffensifs dans une proportion de 20 pour cent mais pas plus. Le juge Lacroix dit qu'il va très souvent au cinéma, pour se renseigner.

LE CINEMA DOMINICAL. Me Bertrand: "Que pensez-vous du théâtre le dimanche? Crovez-vous qu'il faille l'interdire ou le permettre?"

M. Lacroix: "La question est difficile à résoudre. Les deux clergés, catholique et protestant, ont toujours été opposés au théâtre le dimanche. Moi-même, de 1909 à 1912, j'étais avocat de l'Association des propriétaires de salles de cinéma. Comme tel, j'ai remis à sir Lomer Gouin un grand nombre de requêtes, portant des milliers de signatures—c'est en 1910 et 1911—et demandant qu'on permit aux théâtres d'ouvrir le dimanche. De 1912 à 1915, les propriétaires de cinéma, qui étaient surtout des Canadiens français, respectaient assez une espèce d'entente à laquelle ils ont été contraints avec les diverses autorités. Ils s'abstenaient de donner quelque chose d'irréprochable le dimanche. Les programmes comprenaient par exemple du chant religieux. Petit à petit cela a changé. Les théâtres donnent actuellement le même programme le dimanche que la semaine. C'est absolument contraire l'entente de 1912. Avec les programmes que l'on donne aujourd'hui, les théâtres devraient être fermés. Si l'on donnait du bon théâtre ça pourrait être utile à la population qui ne voit rien. A la Cour juvénile nous entendons souvent de bons plaidoyers. Certains enfants présentent très bien leurs causes. Les meilleurs plaidoyers ne sont pas des enfants qui fréquentent le cinéma."

Le juge Lacroix ajoute qu'il croit que du bon cinéma attirerait autant de monde, peut-être davantage.

LE DETRAQUEMENT PHYSIQUE. Me Laramée: "Avez-vous fait des constatations au point de vue de l'effet du cinéma sur le système nerveux de l'enfant?"

— "Au cours des cinq ou six premiers mois que j'ai été comme président de la Cour juvénile, en 1923, j'ai donné une entrevue aux journaux sur ce sujet. Je n'avais pas encore l'expérience que j'ai acquise. Mes réponses et mes remarques n'étaient donc pas précises. Je dois dire que physiquement l'effort de l'enfant pour comprendre un film d'une manière terrible sur son cerveau et la capacité de travail de l'enfant en est conséquemment réduite. L'habitude du cinéma est généralement pale, bégayant, parlant de façon idiote, en sortant d'une représentation, il a les mains toutes moites de sueur. Ce sont des enfants qui ne tiennent pas. A la Cour juvénile nous entendons souvent de bons plaidoyers. Certains enfants présentent très bien leurs causes. Les meilleurs plaidoyers ne sont pas des enfants qui fréquentent le cinéma."

En une seule année, 174 enfants ont été traduits en Cour juvénile pour avoir fait l'école buissonnière en allant au cinéma. Quand il s'agit d'un cas de désobéissance formelle à l'ordre des parents, le juge peut condamner l'enfant car c'est un délit prévu. Le nombre de ces cas tend à diminuer cependant.

LA LEÇON A PROFITER. La leçon du Laurier-Palace a profité. Moins d'enfants vont au cinéma, soit que les parents les empêchent ou que les propriétaires de cinéma soient plus scrupuleux. En même temps, le nombre des causes de vol a diminué à la Cour juvénile. Depuis la catastrophe celle diminution est de 30 à 33 pour cent, au moins. Et le vol, c'est le principal délit que le cinéma porte les enfants à commettre.

ENCORE LE MIDWAY. A propos de la violation de la loi par les propriétaires de théâtre, le juge Lacroix dit que sur les 150 habitants du Midway qui ont comparu devant lui, il en est au moins 80 que leurs parents sont allés chercher à ce théâtre. Ces mêmes parents ont posé une défense formelle aux propriétaires d'admettre encore leurs enfants. Tout a été inutile. En désespoir de cause les parents se sont adressés au juge.

Me Laramée: "Y a-t-il quelque rapport entre le cinéma et les salles de danse et de pool?"

L'ANTICHAMBRE DU VICE. Le juge répond que très souvent les fillettes, après le cinéma, vont

danser et rentrent tard dans la nuit. Pendant un certain temps, boulevard Saint-Laurent, des jeunes gens formes surveillaient la sortie de deux cinémas. Ils invitaient des fillettes à les suivre pour prendre une consommation. Cela se terminait par une séquestration dans des maisons du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Dominique. Le chef de bande a été arrêté et le juge Lacroix, en Cour des Sessions, l'a condamné à 14 ans de pénitence. Cet individu est encore à Saint-Vincent-de-Paul et le juge espère qu'il n'en sortira pas de sitôt.

De telles choses ne se passent pas seulement dans l'est. Il y a dix-huit mois, trois placiers d'un grand théâtre de l'Ouest ont été condamnés pour avoir pratiqué la même chose. Le juge ne veut pas nommer les théâtres parce que seuls les placiers étaient coupables.

Le cinéma conduit-il aux tournées en auto, aux joy-rides? Le juge a entendu au moins trente causes contre des adultes et des fillettes de moins de seize ans. Mais presque toujours il s'agissait de gens venus de l'extérieur, de Sherbrooke, de Granby, de Québec, de Chicoutimi même. Des fillettes étaient disparues depuis deux ou trois jours; on demandait à la Cour juvénile de s'en occuper et presque toujours l'enfant était retrouvée dans une certaine maison de la rue Saint-Laurent ou d'ailleurs.

Dans bien des cas de maternité illégitime, le cinéma a été l'occasion. Du cinéma, la fillette était entraînée à la maison de prostitution et, "la plupart du temps, le dimanche".

La Cour juvénile vient de découvrir, rue Saint-Denis, un club de toutes jeunes filles organisées pour la prostitution.

En somme le cinéma est une école de vol pour les jeunes garçons et une école de prostitution pour les fillettes. L'enfant s'assimile la chose vue, qu'il ne comprend, c'est-à-dire à exercer son jugement, que plus tard. M. Lacroix tient à déclarer que sur ce point il n'est pas du tout de l'avis d'un certain juge américain qui considère que l'on peut exposer le mal à l'enfant pourvu que la conclusion soit bonne. Jusqu'à seize ans au moins l'enfant ne peut faire la distinction entre le bien, qui est la conclusion, et le mal, qui est l'exposé.

L'AFFICHAGE ODIEUX. Me Laramée: "Les enfants sont-ils incités au mal par les images aux portes des cinémas?"

— "Je l'ai constaté au moins 50 ou 60 fois. Très souvent je descends la rue Saint-Laurent et le boulevard Saint-Laurent à l'heure où les enfants se rendent à l'école. A la porte du Midway et aussi d'autres théâtres, que je ne nommerai pas parce qu'il n'y a jamais eu de causes contre eux-là, j'ai vu de groupes d'enfants comme fascinés par les images. Ils les regardaient pendant dix ou quinze minutes. Quelquefois l'heure de la classe était passée depuis longtemps et ils regardaient encore. Souvent je me suis approché des enfants pour leur demander s'ils n'allaient pas en classe et toujours ils étaient surpris d'apprendre que l'heure était passée."

"Ces images représentant des hommes qui jouent du couteau, des femmes qui se parment dans les bras des hommes, des couples qui se donnent des baisers bestiaux, il n'y a pas d'autres mots—peuvent avoir des conséquences terribles. Elles en ont. Au cinéma on embrasse sa mère et sa fiancée comme si elles étaient des filles. Et l'on prétend que c'est de la vie réelle. Chez nous, les gens honnêtes ne se jembassent pas comme cela et je pense bien que c'est la même chose chez nos compatriotes d'autres races. Ces scènes sont absolument égales comme la plupart des autres scènes de cinéma."

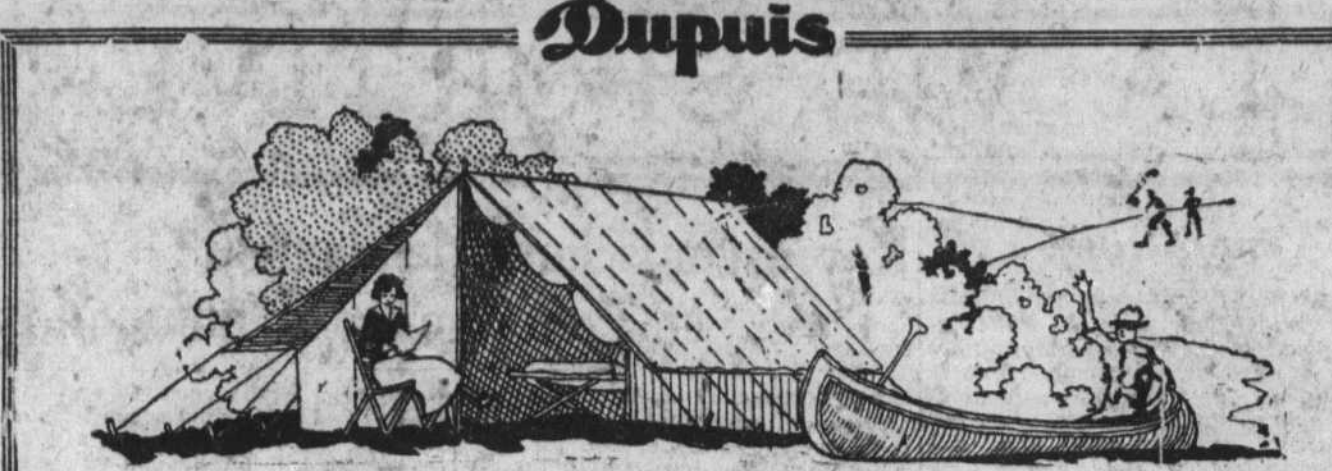
L'AVOCAT DES THEATRES S'INFORME. Me Faribault, qui représente les propriétaires de théâtres: "Abstraction faite des enfants, que pensez-vous du cinéma pour les adultes? Si on les ferme le dimanche, que va-t-on faire des gens, que va-t-on leur donner?"

Le juge Lacroix: "Evidemment ça causerait une perturbation sérieuse étant donné que depuis 17 ans les théâtres ouvrent le dimanche. Je dois dire que c'est moi qui ai obtenu, dans le temps, que le gouvernement abandonnât 40 pour cent des propriétaires de théâtres qui avaient donné des représentations dominicales. C'est même moi qui ait fait entrer à Montréal, le premier film cinématographique, c'était pour le compte de M. Ouimet. Je suis donc en mesure de me rendre compte de l'effet que ça produirait. La perturbation serait grande."

Me Faribault: "La fermeture des théâtres le dimanche n'aurait-elle pas pour résultat de multiplier les délits contre la moralité, étant donné que cette partie de la population qui va actuellement au cinéma devrait faire autre chose?"

Le juge Lacroix: "Evidemment, l'été, avec l'auto et la motocyclette, les délits seraient sans doute plus nombreux. Malheureusement les représentations cinématographiques sont les mêmes la semaine que le dimanche."

LE CENSEUR NE PEUT TOUT REFAIRE. M. Faribault: "Vous blâmez la censure telle qu'elle s'exerce actuellement?"



Grande Vente d'Articles pour le Sport, le Bain, l'Auto, le Camp, la Véranda

- List of sports and outdoor equipment with prices: Miroirs pour autos, projecteurs, accumulateurs, pneus, tubes, etc.

Advertisement for 'Vente Eclipse de Couvertures de Lits' by Dupuis, listing various bedding items and prices.

Advertisement for 'Robes de Chambre' (bedroom dresses) by Dupuis, listing styles and prices.

Advertisement for 'Bas Golf' (golf socks) and 'Complets Lavables' (washable suits) by Dupuis.

Advertisement for 'Horloges-Carillons' (chime clocks) by Dupuis, listing features and prices.

Advertisement for '25ème pèlerinage à Rome' (25th pilgrimage to Rome) by Dupuis, listing dates and details.

Advertisement for 'Le Magasin du Peuple' (The People's Store) by Dupuis, listing location and services.

Advertisement for 'Feu M. Rosario Bonin' (M. Rosario Bonin's case) and 'L'appel d'Ulric Germain' (Ulric Germain's appeal).